Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 9 mars 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°588 ■

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La femme algérienne, un engagement total dans le processus de développement

P 16

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Vers la création de plusieurs pôles industriels

Notre pays fait partie des locomotives économiques d'Afrique. Grand producteur de pétrole et de gaz, Alger a enclenché de nombreux mécanismes pour diversifier son économie, et affiche ses ambitions dans le secteur industriel. Aussi, l'Algérie envisage donc de dynamiser son secteur industriel pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Dans cette optique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) mise sur la création de pôles industriels dans plusieurs wilayas du pays. Cette initiative vise à structurer l'industrie nationale, attirer davantage d'investissements et favoriser l'émergence d'un tissu productif compétitif. P 3

UN FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE PRÉVU EN MAI À ALGER

«Intégration et prospérité africaine», thème de l'AFIC 11

La 11e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC11) sera organisée, les 10 et 11 mai prochain à Alger, avec la participation de 43 pays, a indiqué, vendredi soir, le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) et commissaire de l'AFIC11, Mohamed Amine Boutalbi.

P 2

FLAMBÉE DES PRIX DE LA BANANE

L'UGCAA pointe du doigt les importateurs

Face à la flambée des prix de la banane sur le marché algérien, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a souhaité clarifier la situation. Dans un communiqué publié ce samedi, l'organisation a affirmé que ni les commerçants de détail ni ceux de gros ne sont responsables de cette hausse. Selon l'UGCAA, le véritable problème réside dans les pratiques de certains importateurs qui, par des mécanismes opaques, imposent des prix élevés tout en manipulant la facturation officielle.

P 5

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE EN VISITE À ADRAR

Des projets industriels stratégiques relancés

Dans le cadre de la relance industrielle en Algérie, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a effectué une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'Adrar. Cette visite, marquée par l'inspection de projets industriels stratégiques, visait à suivre l'avancement de divers projets clés et à renforcer les efforts nationaux pour revitaliser le secteur manufacturier.

P 5

FACULTÉ DE GÉNIE DES PROCÉDÉS DE L'UNIVERSITÉ CONSTANTINE3

Ouverture de 2 laboratoires pour les porteurs de projets P 2

LE MINISTRE DU COMMERCE L'A SOULIGNÉ

Réorganisation prochaine de la CACI P 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Couverture du marché national à hauteur de 76 % P 4

FACULTÉ DE GÉNIE DES PROCÉDÉS DE L'UNIVERSITÉ CONSTANTINE3

Ouverture de 2 laboratoires pour les porteurs de projets

Par R E.

Deux laboratoires scientifiques dédiés aux porteurs de projets viennent d'être ouverts à la Faculté de Génie des Procédés de l'université Salah Boubnider (Constantine 3), a indiqué samedi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Les deux laboratoires ont été créés dans le cadre de l'arrêté ministériel n 1275 portant sur le mécanisme "diplôme-start-up", a précisé M. Chabane Baitiche qui a réitéré l'engagement de l'université à œuvrer pour accompagner les start-up en mettant à leur disposition tous les moyens nécessaires, compte tenu de leur importance en matière de promotion et de diversification de l'économie nationale. Il s'agit d'un acquis qui devra permettre aux étudiants versés dans l'innovation d'approfondir leurs connaissances et d'avancer dans leurs recherches scientifiques, a estimé le même responsable affirmant que les essais scientifiques et les travaux pratiques ont été déjà lancés dans ces deux laboratoires. L'encadrement des ces deux laboratoires sera assuré par des professeurs, des ingénieurs et de techniciens de la même faculté qui veilleront au bon déroulement des travaux et des recherches au sein de ces espaces scientifiques, a indiqué le même responsable. L'ouverture de ces deux laboratoires intervient au titre de la nouvelle approche de l'université basée sur une vision prospective favorisant outre l'enseignement, le développement de l'esprit de l'entrepreneuriat au service de l'économie nationale, a souligné le même responsable.

UN FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE PRÉVU EN MAI À ALGER

«Intégration et prospérité africaine», thème de l'AFIC 11

La 11e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC11) sera organisée, les 10 et 11 mai prochain à Alger, avec la participation de 43 pays, a indiqué, vendredi soir, le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) et commissaire de l'AFIC11, Mohamed Amine Boutalbi.

Synthèse S R.

Dans une déclaration à l'APS, Boutalbi a indiqué que l'AFIC11 qui sera organisé par le CAAID, sous le signe «Intégration et prospérité africaine», verra la participation de plusieurs ministres africains et de plus de 1.000 personnalités économiques, outre la signature de plus de 120 accords entre les participants. L'AFIC11 contribuera à la préparation de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger avec la participation de 144 pays, et dont les transactions commerciales pourraient atteindre 44 milliards USD, a fait savoir M. Boutalbi, en marge de la 14e édition de l'Iftar annuel du Ramadhan "Forum du développement".

A cet effet, l'intervenant, qui occupe également le poste d'ambassadeur de cette foire, a mis en avant l'importance pour l'Algérie d'exploiter ces manifestations, d'autant plus que plusieurs établissements financiers continentaux et internationaux et des agences africaines d'encouragement de l'investissement vont y participer. L'Iftar du Ramadhan a été organisé par le CAAID, le Cluster algérien des industries électriques et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), sous le patronage du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et ce en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer, ainsi que du conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig.

Ont également pris part à l'Iftar le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques (DPSEE) au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi qu'un certain nombre d'ambassadeurs, d'hommes d'affaires, d'opérateurs économiques, de représentants de la société civile et d'organismes officiels.

Intervenant à cette occasion, M. Fassih a souligné l'importance de la "IATF-2025", qui se tiendra en Algérie en septembre prochain. De son côté, le PDG du groupe Sonelgaz, et président d'honneur du groupe des industries électriques algériennes, Mourad Adjal, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par un représentant du groupe, la disponibilité de Sonelgaz à mettre son expertise au service des pays africains. Pour sa part, le président de l'UNEP, Charaf Eddine Amara, a insisté sur l'importance des ressources humaines et matérielles dont regorge le continent qui doivent être exploitées pour réaliser le développement. Le représentant de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a mis l'accent, dans ce sens, sur la nécessité de renforcer les investissements dans le secteur de l'énergie, soulignant que 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. Il a, par ailleurs, salué l'expérience pionnière de l'Algérie en matière de raccordement à l'énergie. Au terme de l'événement, il a été procédé à la remise des prix «Leaders du développement». Le groupe Sonelgaz ayant reçu le «Prix du développement en Afrique», en reconnaissance de sa contribution au soutien du développement sur le continent.

ENVIRONNEMENT

Adoption du tri sélectif et de l'économie circulaire dans la gestion des déchets

Par R E.

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, jeudi dernier, que la stratégie du secteur en matière de gestion des déchets reposait sur le tri sélectif et l'économie circulaire, l'objectif étant de réaliser un développement durable et une économie verte.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, la ministre a indiqué que la politique de gestion des déchets et des décharges publiques faisait partie intégrante des efforts consentis pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

La nouvelle stratégie repose sur le recyclage des différents types de déchets valorisables et récupérables, dans le cadre du nouveau modèle de développement en Algérie 2035. L'accent est mis sur la réduction de la production des déchets à la source en priorisant le tri sélectif, permettant ainsi de recycler 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux et 50% des déchets inertes.

A ce propos, la ministre a rappelé que la loi de finances 2025 avait consacré cette tendance. Ainsi, 19 projets de tri sélectif des déchets ménagers ont été enregistrés dans différentes wilayas, en sus de 8 projets dédiés au compostage des déchets.

Quant à la protection de l'espace maritime et côtier, la ministre a affirmé que l'ensemble des ressources législatives et règlementaires nécessaires ont été mobilisées, en vue de préserver les zones côtières sensibles ou exposées à des risques environnementaux. Elle a cité, à ce titre, la loi de février 2002 sur la protection et la valorisation du littoral, ainsi que la loi de février 2011 relative aux domaines protégés, dans le cadre du développement durable, ajoutant que ces lois visent à préserver la pérennité et la diversité des systèmes écologiques côtier.

La ministre a également relevé le décret exécutif d'avril 2004, relatif à l'organisation du Commissariat national du littoral, qui se charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de valorisation du littoral et des zones côtières et de leurs systèmes écologiques.

Dans le cadre de la lutte contre les rejets industriels et du recensement des entreprises industrielles polluantes, tout en les obligeant à créer des stations d'épuration, la ministre a fait état de la fermeture de deux unités industrielles qui déversaient leurs rejets dans l'Oued Soummam, ainsi que de la mise en demeure de 33 autres unités.

Elle a également annoncé, dans ce contexte, le lancement de la réalisation d'une étude de dépollution industrielle du bassin Oued Soummam et son réaménagement».

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Vers la création de plusieurs pôles industriels

Notre pays fait partie des locomotives économiques d'Afrique. Grand producteur de pétrole et de gaz, Alger a enclenché de nombreux mécanismes pour diversifier son économie, et affiche ses ambitions dans le secteur industriel. Aussi, l'Algérie envisage donc de dynamiser son secteur industriel pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Dans cette optique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) mise sur la création de pôles industriels dans plusieurs wilayas du pays. Cette initiative vise à structurer l'industrie nationale, attirer davantage d'investissements et favoriser l'émergence d'un tissu productif compétitif.

Par Réda Hadi

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ambitionne de créer des pôles industriels dans plusieurs wilayas, a indiqué, le Directeur général (DG) de l'agence, Omar Rekkache, affirmant que ces zones contribueront à la création d'une valeur ajoutée et à la diversification de l'économie nationale. Le projet porté par l'AAPI repose sur une stratégie de territorialisation de l'industrie. En identifiant des zones à fort potentiel, l'agence entend développer des écosystèmes productifs adaptés aux spécificités de chaque région.

Ces pôles seront axés sur des secteurs stratégiques, comme l'industrie agroalimentaire, la pétrochimie, l'électronique, le textile ou encore la mécanique. L'AAPI, explique M. Rekkache, «s'attèle à présent, en coordination avec le CREA, à réunir les conditions propices pour le lancement crescendo de pôles industriels dans plusieurs wilayas, à l'instar des pôles consacrés à l'industrie du cuir et des chaussures (Médéa), à l'industrie des vêtements et du textile (Relizane), et à la fabrication des pièces de rechange et de manutention (Oran)», a expliqué Rekkache, précisant que «la création de ces zones spécialisées ne signifie pas l'interdiction d'exercer ces activités ailleurs». L'objectif est d'optimiser la production locale tout en créant des chaînes de valeur intégrées. L'Algérie dispose d'atouts considérables pour réussir son pari industriel : une main-d'œuvre qualifiée, un accès privilégié aux matières premières et une position géographique stratégique entre l'Afrique et l'Europe. Cependant, plusieurs défis persistent, notamment en matière de bureaucratie, d'accès au foncier et d'amélioration du climat des affaires. Avec la mise en place de ces pôles industriels, l'AAPI souhaite fluidifier le processus d'investissement en offrant des infrastructures adaptées et un accompagnement ciblé aux entreprises.

L'un des enjeux majeurs de cette politique industrielle est d'accroître la compétitivité des entreprises algériennes sur les marchés internationaux. En structurant mieux l'industrie locale, l'Algérie espère non seulement réduire ses importations dans des secteurs clés, mais aussi positionner ses productions sur le marché africain et au-delà.

Les pôles industriels doivent ainsi devenir des moteurs de croissance et d'intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales. L'industrialisation de l'Algérie ne se limite pas à une simple augmentation des capacités de production. L'État mise également sur l'innovation et le développement durable en encourageant les projets respectueux de l'environnement et les nouvelles technologies. Cette orientation vise à moderniser l'outil industriel tout en répondant aux exigences des marchés étrangers en matière de normes et de qualité.

Il faut souligner que l'intervention de Rekkache intervenait lors d'une journée d'information organisée par l'AAPI au profit des opérateurs économiques sur le lancement d'un pôle spécialisé dans la production de fournitures scolaires à Bordj Bou Arreridj, en présence du Conseiller du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Ont également assisté à la rencontre les représentants des deux chambres du Parlement, des responsables d'organisations patronales et d'associations professionnelles, ainsi que des opérateurs économiques activant dans la fabrication des fournitures scolaires.

LE MINISTRE DU COMMERCE L'A SOULIGNÉ

Réorganisation prochaine de la CACI

Par R. E.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national œuvre à la réorganisation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et des chambres de wilayas, afin d'optimiser leur efficacité dans le soutien à l'investissement et à l'entrepreneuriat, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Mounder Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Zitouni a affirmé que son département avait entamé la réorganisation de ces structures "afin de leur conférer plus de flexibilité pour leur permettre de promouvoir et de soutenir l'investissement et l'entrepreneuriat, et d'accompagner les opérateurs économiques". L'évaluation effectuée dans le cadre des réformes programmées pour la modernisation et le développement des établissements sous tutelle a révélé des "insuffisances" dans la gestion administrative de cette chambre, a précisé le ministre, faisant état de nombre d'irrégularités enregistrées lors de l'application de certaines dispositions du décret exécutif régissant cette chambre, publié en mars 2022. Dans le souci de remédier à cette situation, un atelier a été lancé pour "une révision complète des dispositions de ce décret, avec une large participation des élus, des experts et des cadres des chambres relevant de la CACI", a ajouté le ministre. Selon M. Zitouni, cette mesure vise à "apporter la flexibilité nécessaire au fonctionnement de la CACI et des chambres de wilayas, à consolider la gestion décentralisée en lui conférant une indépendance financière et administrative, outre l'élargissement de la représentation des élus au sein du conseil d'administration de la CACI, en impliquant toutes les régions du pays, avec la mise en place de conseils d'administration au niveau des chambres de wilayas, en y associant des représentants des élus".

CONTRIBUTION

Sommes-nous prêts à prendre place dans le nouvel ordre mondial ?

Par Abderrahmane Hadef (*)

La géopolitique mondiale traverse une phase de transformation profonde, marquée par l'émergence de nouvelles réalités et des divergences croissantes dans les priorités de développement, de stabilité sécuritaire et politique, ainsi que dans la gestion des responsabilités environnementales. Ces mutations redéfinissent l'ordre mondial à travers des enjeux majeurs : la raréfaction des ressources naturelles, l'accélération des changements climatiques, les dynamiques démographiques et la concurrence pour l'accès aux financements.

Nous entrons dans une ère de conflits et de confrontations multidimensionnelles, où les luttes d'influence s'intensifient. Pour certains, il s'agit d'imposer un nouveau leadership international ; pour d'autres, la priorité est la survie dans un environnement toujours plus instable.

Les crises au Moyen Orient, en Eurasie, au Sahel et en mer de Chine illustrent l'émergence d'une nouvelle guerre hybride aux ramifications complexes, où la guerre économique, technologique et informationnelle se mêle aux conflits militaires traditionnels. Les alliances se recomposent, et la fragmentation du monde en blocs rivaux semble s'accélérer.

Dans ce contexte, la triptyque sécuritaire souveraineté alimentaire, énergétique et numérique, devient une priorité absolue pour tout État souhaitant préserver son indépendance et renforcer sa résilience face aux chocs extérieurs. L'Algérie, riche en ressources naturelles et dotée d'un potentiel économique important, doit accélérer sa transition vers un modèle de développement plus intégré et diversifié.

• L'indépendance alimentaire repose sur une modernisation de l'agriculture, l'optimisation de l'usage des ressources en eau et l'industrialisation du secteur agroalimentaire. La réduction des importations stratégiques, notamment des céréales et du lait, ainsi que la valorisation des productions locales sont essentielles pour assurer une sécurité alimentaire durable.

• La souveraineté énergétique, traditionnellement centrée sur les hydrocarbures, doit s'élargir à un mix énergétique intégrant pleinement les énergies renouvelables. L'Algérie possède un potentiel solaire immense et pourrait devenir un acteur clé dans la production d'hydrogène vert, contribuant à la transition énergétique mondiale et à l'intégration dans les chaînes de valeur européennes.

• La souveraineté numérique, enfin, passe par un investissement massif dans les infrastructures digitales, le développement d'un écosystème technologique performant et une montée en compétence des ressources humaines dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la blockchain. La digitalisation des services administratifs et économiques est un levier majeur pour améliorer l'attractivité du pays auprès des investisseurs.

Le monde de demain appartiendra à ceux qui sauront conjuguer génie, compétence, culture de l'effort et compétitivité. Pour l'Algérie, cela signifie un repositionnement stratégique en tant que hub industriel et logistique en Afrique et en Méditerranée. Le développement des zones économiques spéciales, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et l'accélération des réformes économiques sont des piliers fondamentaux de cette ambition. L'industrialisation ' ciblée, l'essor du secteur privé et la mobilisation de l'investissement international doivent être les moteurs d'une croissance durable. L'attractivité du pays passe par un environnement des affaires stable et compétitif, en phase avec les standards internationaux.

L'Algérie a les ressources et le potentiel pour jouer un rôle majeur dans la recomposition économique mondiale. Mais seule une vision audacieuse, appuyée par des réformes structurelles et une approche proactive de la coopération internationale, permettra de transformer ces atouts en succès durable.

(*)Senior Expert en développement économique, Numérique, Énergie et diplomatie économique

MWC 2025

Mobilis remporte le Prix de la meilleure couverture mobile

L'opérateur Mobilis a remporté le Prix de la meilleure couverture mobile dans le pays, décerné en marge du Mobile World Congress (MWC 2025) à Barcelone, par l'entreprise Ookla, spécialisée dans les tests de performance et d'analyse des réseaux Internet. Le trophée a été décerné au P-dg de Mobilis, Chaouki Boukhezani, lors d'une cérémonie tenue, mercredi, au niveau du stand d'Ookla au salon MWC 2025. A cette occasion, M. Boukhezani a exprimé sa "fierté" en déclarant pour cette distinction qui honore, a-t-il dit, l'ensemble des travailleurs de Mobilis, considérant cette récompense comme "une reconnaissance pour la meilleure couverture de la téléphonie mobile en Algérie pour l'année 2024". "Nous devons garantir une couverture et un débit de qualité à tous les Algériens. Cependant, cette récompense nous encourage à poursuivre nos efforts", a-t¬-il affirmé. Il a relevé, à ce propos, que l'entreprise Mobilis, "présente dans toutes les régions du pays, est consciente des défis qu'elle doit relever pour améliorer ses prestations de services".

BDL

Kamel Mansouri nouveau DG

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de M. Kamel Mansouri, au poste de Directeur général (DG) de la Banque du développement local (BDL), en remplacement de M. Youcef Lalmas, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Bouzred a félicité le nouveau Directeur général pour sa nomination, lui souhaitant "succès et réussite dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions, notamment en cette phase décisive que traverse la BDL, après l'ouverture de son capital pour son introduction à la Bourse d'Alger, note la même source.
Après avoir mis en avant "le rôle pivot de la BDL dans le financement de l'économie nationale et l'appui à l'investissement", le ministre a insisté sur "l'importance de poursuivre les efforts et de renforcer les acquis afin d'accompagner les transformations économiques et financières, tout en améliorant la qualité des services fournis aux citoyens".
Dans le même sillage, M. Bouzred a présenté "ses remerciements et exprimé sa reconnaissance à M. Youcef Lalmas, pour les efforts déployés à la tête de la BDL, lui souhaitant plein succès pour la suite de son parcours. Le ministère rappelle que le nouveau DG avait occupé, auparavant, le poste de Directeur général de la Caisse nationale de l'investissement (CNI).

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Couverture du marché national à hauteur de 76 %

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a souligné, jeudi à Oran, que la production pharmaceutique nationale a fait des progrès considérables, couvrant désormais 76 % des besoins nationaux.
Le ministre, qui a visité plusieurs entreprises publiques et privées spécialisées dans l'industrie pharmaceutique à Mostaganem et Oran, a précisé que ces entreprises renforcent la capacité nationale de production pharmaceutique.
M. Kouidri a supervisé l'inauguration d'une nouvelle unité de production de protoxyde d'azote, un gaz médical utilisé en anesthésie, rattachée à l'usine des gaz médicaux et industriels "Ryanox", sise à Bethioua.
Il a noté que cette entreprise, qui a commencé la production en 2021, a connu un développement très rapide et exporte aujourd'hui ses produits vers plusieurs pays en Afrique et en Europe.
M. Mohamed Amine Tazi, directeur du groupe "Ryanox", a indiqué que cette unité, avec une capacité de production de 250 kg par heure, est la deuxième, le groupe possède déjà une première unité avec une capacité de 100 kg par heure.
Il a précisé que son entreprise exporte ses produits vers 9 pays africains et européens et qu'elle s'apprête à s'étendre pour exporter vers d'autres pays en Europe et en Amérique.
Le ministre, qui a également supervisé l'inauguration d'une nouvelle unité de lyophilisation stérile rattachée à l'entreprise de production pharmaceutique "Sophal", a fait savoir que ce projet est le premier du genre au niveau national.
Il a également visité la succursale régionale de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques "Benyoucef Benkhedda" à Oran, où il a assisté à une présentation sur cette agence, responsable de l'évaluation de l'efficacité et de la sécurité de l'utilisation des produits de santé, tels que les médicaments, les matières premières et les dispositifs médicaux. M. Kouidri a également inspecté un projet de production d'unités de kits de dépistage rapide du groupe "Saïdal". Il a souligné qu'il s'agit d'un produit innovant fabriqué pour la première fois en Algérie, précisant que le projet sera livré en mai prochain et entrera en exploitation en juillet ou en août.

POUR SOUTENIR LE VOLONTARIAT

Le CSJ lance la 2e édition de la campagne «Bravo aux Jeunes»

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a lancé la deuxième édition de la campagne nationale "Bravo aux Jeunes" afin d'encourager et de soutenir les jeunes actifs dans le volontariat, a indiqué vendredi un communiqué du Conseil.
"Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel 2025/2026, notamment dans son quatrième axe stratégique relatif au renforcement des valeurs citoyennes et civiques, le CSJ poursuit son action sur le terrain en accompagnant et en encourageant les initiatives solidaires des jeunes, en particulier celles qui marquent le mois sacré de Ramadhan, à travers des actions d'entraide et de communion, à l'image de l'ouverture de restaurants pour l'Iftar", précise-t-on dans le communiqué.
Dans ce sens, "les membres du Conseil ont lancé, à travers l'ensemble des wilayas du pays, la deuxième édition de la campagne +Bravo aux Jeunes+ afin d'encourager, de soutenir et de récompenser les jeunes engagés dans le bénévolat, à travers des associations, des initiatives de jeunes ou par des contributions de bienfaiteurs".
Cette initiative se veut, selon la même source, "une opportunité pour ouvrir le débat sur les principales préoccupations et défis auxquels cette catégorie est confrontée".
Pour le CSJ, ces initiatives visent à "encourager les jeunes à s'engager dans le volontariat, à insuffler un esprit de compétition et à promouvoir les valeurs de citoyenneté et de civisme". L'édition 2024, rappelle-t-on, avait connu "un grand succès et une large adhésion des jeunes de toutes les wilayas, et s'était clôturée par l'organisation d'un déjeuner de l'Aïd El-Fitr 2024 au profit des étudiants africains poursuivant leurs études en Algérie".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,40	-1,15	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 396,00	NC	0,00	0,25	3,50	7,19	7,51	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 259,00	NC	0,00	-0,18	-0,84	11,88	5,53	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,81	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	404,00	NC	0,00	-0,12	-9,44	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 05 مارس 2025 الموافق لـ 05 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 05 Mars 2025 (05 Ramadan 1446)

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	86	100	72	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	93	108	78	الطماطم	
	Oignon sec	51	58	44	البصل الجاف	
	Ail sec	692	788	597	الثوم الجاف	
	Carotte	70	79	60	الجزر	
	Navet	79	88	70	لفت	
	Choux fleur	64	73	54	قرنبيط	
	Choux	83	93	73	الكرنب	
	Courgette	120	133	108	الكوسة	
	Haricot vert	450	478	422	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	103	114	92	الخس	
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	110	135	85	الليمون	
	Pomme locale	459	566	352	التفاح المحلي	
	Datte	538	666	411	التمر	
	Banane	577	595	560	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1754	1893	1616	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	391	404	379	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)	

FLAMBÉE DES PRIX DE LA BANANE

L'UGCAA pointe du doigt les importateurs

Face à la flambée des prix de la banane sur le marché algérien, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a souhaité clarifier la situation. Dans un communiqué publié ce samedi, l'organisation a affirmé que ni les commerçants de détail ni ceux de gros ne sont responsables de cette hausse. Selon l'UGCAA, le véritable problème réside dans les pratiques de certains importateurs qui, par des mécanismes opaques, imposent des prix élevés tout en manipulant la facturation officielle.

Par Mourad A.

Les grossistes affiliés à l'UGCAA ont expliqué que ces importateurs dictent quotidiennement les prix par simple message téléphonique à leurs intermédiaires, ce qui génère une augmentation artificielle du coût final pour le consommateur. L'UGCAA dénonce fermement ces pratiques et appelle à une intensification des contrôles sur les acteurs de l'importation, plutôt que de sanctionner les commerçants, qui sont eux-mêmes victimes de ces hausses injustifiées. L'union plaide également pour l'application stricte de la loi contre la spéculation illicite, en ciblant particulièrement les importateurs et les grossistes responsables de ces hausses de prix.
Dans son communiqué, l'UGCAA rappelle qu'elle avait déjà alerté les autorités sur ces dérives il y a plus d'un an. Parmi les solutions proposées, l'organisation recommande de renforcer la transparence des factures d'achat et de douane, d'encadrer les marges bénéficiaires sur certains produits de base, à l'image de ce qui est déjà mis en place pour les légumineuses et les viandes, et d'envisager une importation exclusivement gérée par l'État afin de rompre avec les situations de monopole. L'UGCAA suggère également d'imposer une facturation claire des transactions, permettant ainsi d'identifier les véritables responsables des hausses injustifiées. Par ailleurs, l'union s'est dite prête à mobiliser ses adhérents pour vendre directement aux consommateurs à des prix justes, si la marchandise leur est fournie à son coût réel. Ces revendications ont été largement soutenues par l'Organisation algérienne pour la protection du consommateur (APOCE), qui adhère aux propositions de l'UGCAA, notamment l'application stricte de la loi contre la spéculation illicite. De son côté, l'organisation algérienne pour la défense du consommateur (Himayatec) a souligné sur sa page Facebook la nécessité d'une surveillance stricte et efficace sur les importateurs de ce produit, en particulier en ce qui concerne la composition des prix. Selon cette organisation, "le commerçant de détail l'achète cher, il la vend cher".
Dans un contexte économique tendu, cette prise de position met en lumière l'urgence de réguler plus strictement le marché des produits alimentaires et la nécessité de protéger à la fois les commerçants et les consommateurs face aux abus de certains acteurs de la filière d'importation.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE EN VISITE À ADRAR

Relance des projets industriels stratégiques

Par M A.

Dans le cadre de la relance industrielle en Algérie, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a effectué une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'Adrar. Cette visite, marquée par l'inspection de projets industriels stratégiques, visait à suivre l'avancement de divers projets clés et à renforcer les efforts nationaux pour revitaliser le secteur manufacturier. Accompagné des autorités locales, le ministre a mis en lumière l'importance de ces initiatives pour le développement économique de la région et l'accélération de la mise en service de projets en attente. Parmi les visites majeures, l'inspection des complexes cimentiers et des usines de production industrielle, ainsi que le soutien au secteur agricole, illustrent l'engagement du gouvernement à dynamiser l'économie locale et nationale.
Dès son arrivée, le ministre s'est rendu à la commune de Timokten pour inspecter les travaux de relance de la cimenterie locale, un projet détenu par le groupe public GICA. Ce site, issu des biens récupérés, fait l'objet d'un suivi rigoureux afin d'assurer sa mise en exploitation dans les meilleurs délais.
Lors de cette visite, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce projet pour l'approvisionnement en ciment au niveau national et la création d'emplois locaux. "Nous sommes ici pour lever les obstacles qui retardent la réalisation de cette usine. Il est impératif que toutes les parties prenantes collaborent activement afin que la production commence dans les délais prévus", a-t-il déclaré. Parmi les principaux défis à relever figurent la réhabilitation de la route d'accès de 25 km, chantier pris en charge conjointement par GICA et la wilaya d'Adrar, avec une finalisation prévue avant la fin du mois de Ramadan. L'approvisionnement en électricité représente également un défi majeur, nécessitant la construction d'une ligne haute tension de 40 km, projet supervisé par Sonelgaz en coordination avec GICA.
Le deuxième jour de sa visite a été marqué par l'inspection du complexe de fabrication de briques de Fenoughil, un bien récupéré et réintégré dans le secteur public.
Ce site a été confié au groupe GICA pour sa remise en service. Après avoir reçu un rapport détaillé sur l'état du projet, le ministre a constaté plusieurs lacunes, notamment l'absence d'équipements essentiels et de documents techniques nécessaires à l'exploitation du site. Pour remédier à ces manques, Sifi Ghrieb a ordonné au groupe GICA de collaborer avec d'autres industriels nationaux pour se procurer le matériel nécessaire, avant d'envisager des solutions d'importation.
"Nous devons exploiter pleinement nos capacités nationales avant de recourir aux importations. La réhabilitation de ce complexe doit être en phase avec notre stratégie de souveraineté industrielle", a-t-il insisté. Ce projet devrait permettre la création d'une centaine d'emplois directs et renforcer l'offre en matériaux de construction, secteur en forte demande dans la région.
Dans un souci d'accompagner le développement agricole, un axe essentiel de la politique économique du président Abdelmadjid Tebboune, le ministre a inauguré un point de vente et de maintenance de matériel agricole, relevant de l'Entreprise publique de commercialisation des équipements agricoles.
Ce nouveau point de vente met à disposition des agriculteurs de la région des équipements divers, tels que des charrues, des systèmes d'irrigation, des pompes à eau et des machines de récolte, produits par l'unité de Sidi Bel Abbès, affiliée au groupe public AGM.
Le ministre a insisté sur l'importance de cette structure pour renforcer la production locale et soutenir les agriculteurs en réduisant leur dépendance aux importations.
Il a également encouragé AGM à développer un partenariat avec la filiale nationale SNS, afin de produire localement les pièces plastiques nécessaires à la fabrication des machines agricoles, contribuant ainsi à la réduction de la facture d'importation et à l'intégration industrielle.

TRANSPORTS

Les ports secs mis à la disposition des entreprises portuaires pour alléger la pression

Par R. E.

Le ministre des Transports, Said Sayoud a annoncé que les ports secs fermés dans plusieurs wilayas seront mis à la disposition des entreprises portuaires afin de les exploiter, dans le but de décongestionner les ports et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.
Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, ainsi que de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que "le président de la République a décidé de mettre les ports secs à la disposition des ports relevant de l'Etat pour leur exploitation".
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait chargé le gouvernement d'élaborer une approche globale pour une nouvelle stratégie de gestion des ports, visant à réduire les délais de passage portuaire des marchandises importées.
Cette décision a été prise après une étude approfondie sur la possibilité d'une réutilisation optimale des ports secs, a ajouté le ministre, indiquant que la première phase de l'opération a concerné les ports de Skikda, Béjaïa et Alger.
Dans ce cadre, le ministère des Finances a délivré, le 12 février dernier, la première autorisation en faveur du port de Béjaïa pour l'exploitation du port sec de la commune de Tekstar (Bordj Bou Arreridj) en tant que centre de dédouanement, ce qui contribuera à alléger la pression sur cette entreprise portuaire et à améliorer la fluidité du trafic commercial.
Le port sec de Tekstar, qui s'étend sur une superficie de 55 hectares et se situe à 20 km de la ville de Bordj Bou Arreridj et à 30 km de Sétif, a été équipé en matériel, outre la création de nouveaux emplois, en prévision de son inauguration "dans les prochains jours", ajoute M. Sayoud.
Concernant les ports de Skikda et d'Alger, le ministre a indiqué que les services du ministère des Finances avaient donné leur accord de principe pour leur permettre d'exploiter les ports secs, en attendant l'obtention des autorisations nécessaires, avant la généralisation de l'opération à l'ensemble des ports du pays. Par ailleurs, en réponse à une question sur l'amélioration des services de transport maritime des voyageurs, le ministre a souligné que l'entrée d'opérateurs privés dans ce domaine créera une concurrence entre les compagnies, et contribuera ainsi à l'amélioration des services fournis aux voyageurs à partir de l'été prochain. Quant aux embouteillages, M. Sayoud a insisté sur la nécessité, pour les autorités locales de revoir les plans de transport au niveau des wilayas.
S'agissant de l'aéroport de Djelfa, qui s'étend sur une superficie de 553 hectares, classé parmi les aéroports à usage limité, M. Sayoud a affirmé que son projet de développement inclut la réhabilitation de la piste d'atterrissage qui accueille de petits avions, avec la possibilité de son développement à l'avenir.
En décembre dernier, les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont mis en place une commission chargée de suivre la réalisation du projet, lequel a été inscrit dans le programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de cette wilaya.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers le réaménagement et la couverture du marché «Cherifi » des fruits et légumes

Des travaux de réaménagement et de couverture du marché quotidien de fruits et légumes « Cherifi », situé à l'entrée Sud de la ville de Bordj Bou Arreridj, seront « prochainement » lancés pour transformer cette place en « marché répondant aux normes modernes », a-t-on appris jeudi auprès du chef de daïra Mohamed Lamine Khelifa.
Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que cette opération « inscrite au titre de l'organisation de l'activité commerciale vise à transformer le marché appelé Boumezrag des fruits et légumes très fréquenté quotidiennement en marché moderne qui permettra aux commerçants d'exercer dans de bonnes conditions et aux citoyens de faire leurs emplettes confortablement surtout après l'état déplorable dans lequel se trouve désormais cette place commerçante ».
Selon la même source, une enveloppe financière de 170 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été octroyée à cette opération et une entreprise a été choisie pour mener les travaux d'aménagement, de réalisation des carrés à mettre à la disposition des commerçants recensés et de réalisation d'une toiture à supports métalliques.
Une réunion de coordination de l'opération a été « dernièrement » tenue avec tous les partenaires concernés dont des directions exécutives, les services de sécurité et les représentants des commerçants, a indiqué le même responsable.

TIMIMOUN

400 millions DA pour la réalisation d'un centre d'enfouissement technique à Aougrout

Une enveloppe de l'ordre de 400 millions DA, au titre de 2025 a été consacrée pour la réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) dans la daïra d'Aougrout (Timimoun) , a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction de l'Environnement.

Ce projet est inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement à travers le traitement technique des déchets, l'élimination des décharges sauvages, ainsi que la création d'emplois, a déclaré à l'APS, la directrice du secteur, Samia Benzineb.
Ce futur centre d'enfouissement technique comprendra toutes les structures et équipements liés au traitement technique et à la gestion des déchets, qui permettra le traitement des déchets ménagers des communes d'Aougrout , Deldoul et Metarfa, a-t-elle expliqué .
Dans le même contexte, le directeur technique de l'agence nationale des déchets (AND) , Djerrad Mohamed, a inspecté le centre d'enfouissement des déchets techniques du chef lieu de la wilaya , qui dispose des équipements nécessaires au traitement des déchets.
De son côté le wali de Timimoun , Souna Benamar, a souligné lors d'une réunion de travail avec le directeur technique de l'agence nationale des déchets , la nécessité d'encourager les diplômés des universités et des instituts pour la création des ateliers et des entreprises de recyclage des déchets, qui seront , a-t-il dit , ''une source de richesse , de protection de l'environnement , et de préservation de la santé des citoyens ".
Il est à noter que dans le cadre du plan d'action de 2026, des nouvelles opérations ont été retenues pour la réalisation des structures similaires au niveau des daïras de Cherouine et Tinerkouk, dont les procédures du choix de terrain ont été finalisées.
Ces projets s'inscrits au titre des efforts visant l'éradication des décharges sauvages à travers la wilaya, a-t-on signalé

ALGER

Le wali inspecte des projets liés au Plan Jaune de la vision stratégique de la capitale

**Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a inspecté, jeudi, plusieurs projets liés au renforcement de la capacité routière et à la facilitation de la mobilité des citoyens, dans le cadre du "Plan Jaune" de la vision stratégique de la capitale, indique un communiqué des services de la wilaya. La sortie sur le terrain a permis au wali d'Alger de s'enquérir de l'état d'avancement du projet de dédoublement de chemins de wilaya interconnectés sur une distance avoisinant les 18 km, dans les communes d'Ouled Fayet, Souidania et Staoueli.
M. Rabehi a entamé sa visite par l'inspection du projet de dédoublement de la voie s'étendant sur 6,5 km sur la chemin de wilaya CW 133 à Ouled Fayet, avant de procéder à l'inspection des travaux de la route reliant la commune d'Ouled Fayet à celle de Souidania, au niveau du CW 1142.
Le wali a, par la suite, inspecté le projet de dédoublement de la route menant d'Ouled Fayet à Staoueli, sur une longueur de 6,3 km, au niveau du CW 233. A cette occasion, le wali a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, tout en s'intéressant à l'environnement, à l'aménagement des trottoirs et à l'entretien des espaces verts, ainsi qu'à la mise en place de réseaux d'éclairage et de panneaux de signalisation.**

TLEMCEN

Raccordement de 29 puits au réseau électrique depuis le début 2024

La Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz de la wilaya de Tlemcen a raccordé 29 puits d'eau au réseau électrique depuis le début de l'année 2024, selon un communiqué de la société.
La même source a précisé que la société a raccordé ces 29 puits entre janvier 2024 et mars 2025, principalement dans les communes de Bab El Assa, Mansourah, Sidi Djilali et Beni Boussaid.
Il a également été précisé que ses équipes techniques oeuvrent à raccorder les différents puits artésiens au réseau électrique, en respectant les normes les plus élevées en matière de qualité et de sécurité, tout en accélérant le rythme des travaux afin de permettre aux citoyens de bénéficier de l'eau de ces puits. Le même communiqué a ajouté qu'en vue d'améliorer les services énergétiques, soutenir les activités agricoles et garantir la continuité de l'approvisionnement en eau, deux nouveaux puits, à savoir le puits "Chih" dans la commune de Sebdou et le puits "Dar Ammar" dans la commune de Terny, ont été raccordés au réseau électrique, fin février dernier, en plus de la mise en service de la station de pompage d'eau à la commune de Sidi Medjahed, début mars.
Cette opération de raccordement vise, selon la même source, à soutenir les programmes de développement, répondre aux besoins des citoyens, des agriculteurs et des investisseurs, ainsi qu'à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales pour améliorer la production agricole et soutenir l'économie locale.

PRODUCTION DE LÉGUMES SOUS SERRES À ORAN

Augmentation des superficies et de la production

La Direction de l'Agriculture de la wilaya d'Oran enregistre une augmentation des superficies dédiées à la culture des légumes sous les serres plastiques, au cours des trois dernières saisons agricoles, ce qui a permis d'atteindre une production abondante, a-t-on appris, jeudi, de ces services.
Les superficies cultivées en légumes sous serres connaissent une hausse d'année en année dans la capitale de l'Ouest du pays (Oran), atteignant 56,58 hectares pendant la saison 2022-2023, contre 70,32 hectares l'année précédente, a souligné à l'APS Khadidja Khediri, responsable des cultures maraîchères et des légumes secs à la Direction des services agricoles.
Il est prévu d'allouer presque la même superficie pour la saison agricole 2024-2025, sachant que le travail de plantation a déjà fait de grands progrès, avec 67,28 hectares plantés à ce jour et les travaux se poursuivent jusqu'à la fin du mois, a ajouté Mme Khediri.
Dans ce contexte, la même responsable a indiqué que la culture des légumes sous serres est présente dans toutes les zones agricoles de la wilaya et suscite un grand intérêt de la part des agriculteurs, car elle génère un rendement élevé comparé à la culture en plein champ.
La production de légumes devra augmenter, cette saison, avec une prévision de récolte de 59.586 quintaux, soit un rendement de 848 quintaux par hectare, tandis que la production de l'année précédente était de 54.666 quintaux pour différentes variétés de légumes, selon la même source.
La culture de la tomate sous serre occupe la première place parmi les légumes en termes de surface et de production, avec une prévision de production de 52.360 quintaux de tomates, très demandées sur les marchés, avec un rendement de 1.000 quintaux par hectare, a précisé la même responsable.

L'imperialisation entre brutalisation et pacification

1ere partie

Par Arezki Derguini (*)

Il ne s'agit pas de se tenir debout sur un principe, il s'agit dans le cours des choses de faire tenir debout un principe. Des hommes se sont éteints pour qu'il puisse en être ainsi.

De l'hégémonie à la médiation

« Je ne crois pas que l'Amérique soit en déclin comme certains aiment à le penser, affirme un ancien ministre des affaires étrangères singapourien[1]. L'Amérique est le nouveau monde. Elle a créé une nouvelle culture politique, une nouvelle culture sociale, fondée sur l'adhésion d'individus libres. C'est un peu comme le protocole Internet, TCP/IP. Si vous acceptez le protocole, vous pouvez rejoindre l'Amérique. Vous pouvez être chinois, juif ou arabe – une fois que vous avez pris l'engagement et accepté les lois, vous faites partie de l'Amérique. Parce que la culture est ouverte, elle cherche à étendre sa portée au reste du monde. D'un autre point de vue, la mondialisation que nous voyons aujourd'hui est une mondialisation américaine. C'est la culture américaine, les normes américaines, les standards américains qui relient les Chinois, les Indiens, les Européens et d'autres dans le monde aujourd'hui, nous permettant à tous de faire partie d'un système économique commun. La Chine ne peut pas fournir ce logiciel de mondialisation, car elle sera toujours préoccupée par ses propres intérêts et, dans la mesure où elle s'intéresse au monde extérieur, c'est pour améliorer sa gestion interne, et toujours en état d'autodéfense. La Chine ne cherche pas à créer une Pax Sinica, ni à avoir sa propre version du protocole TCP/IP. Oui, elle a des Instituts Confucius, elle vous encourage à apprendre le chinois, etc., mais comme les Juifs, si vous n'êtes pas né juif, merci beaucoup. En revanche, avec l'Amérique, c'est différent. Qu'est-ce qui reliera la Chine et l'Inde ? Pas un logiciel chinois, pas un logiciel hindou ; ce sera un logiciel américain par le biais des universités américaines, par le biais de la langue anglaise, par le biais des règles anglo-saxonnes du commerce et de la finance internationale. C'est un monde multipolaire intéressant dans lequel nous entrons ; une Chine qui réémerge avec force, une Inde qui se développe également, mais qui sera un pôle à part entière et une Amérique qui n'est pas seulement une réalité, mais aussi une nécessité. »

Je m'appuierai sur cette vision non occidentale du monde et de son éventuelle transformation pour formuler l'hypothèse d'un processus de multipolarisation et d'impérialisation du monde se traduisant par le passage d'une hégémonie américaine à une centralité américaine fonctionnant comme médiation.

Nécessaire impérialisation

Avec la polarisation du marché du travail et la décroissance économique, nous allons assister à un tiraillement entre la croissance de certains secteurs de puissance et les secteurs de subsistance. C'est ce tiraillement à venir qui rend l'impérialisation du monde d'autant plus nécessaire. Impérialisation qui permettra de distribuer la paix et la guerre dans le monde. Elle pourrait prendre une tournure violente avec une compétition exacerbée autour des ressources, multipliant les zones de conflit. Elle peut être pacifique si la compétition prend une tournure modérée. Une telle compétition a besoin d'une vision partagée quant à cette impérialisation. Au gendarme du monde devra se substituer comme une gendarmerie mondiale qui veille à ce que les conflits ne se multiplient pas et à ce que l'antagonisme entre les secteurs de puissance et les secteurs de subsistance ne se développe pas. Sans une démilitarisation des rapports de force, le désordre du monde peut être considérablement accru. Le fait que le monde se désintéresse de conflits, tels ceux du Soudan ou du Congo, est révélateur d'une telle propension à la militarisation des rapports de force.

Une démilitarisation des rapports de forces permettrait au contraire une sorte d'impérialisation heureuse qui viendrait se substituer à une mondialisation heureuse considérée comme le développement universel et pacifique du marché. Cette impérialisation exprimerait une division du monde en empires où chaque empire se prétendrait universel, mais sans agressivité. La croissance de la vie marchande cesserait de devenir le principe premier de l'organisation sociale, le principe antagoniste à celui de la préservation de la vie humaine et matérielle. Chaque civilisation matérielle apportant sa contribution. Chaque empire remettant de l'ordre dans les trois étages de l'économie, celui de la vie matérielle, de la vie marchande et capitaliste. La vie marchande cessant de détruire la nature (humaine et non humaine) en substituant constamment et systématiquement du travail mort au travail vivant, la vie capitaliste cessant d'administrer une vie marchande destructrice de la vie matérielle (organique et non organique). Le capitalisme de type libéral a détruit la civilisation matérielle des sociétés non occidentales, il a détruit leur secteur de subsistance. La séparation de la nature et de la société qu'il a administrée pour dominer la nature a détruit la vie matérielle des sociétés non occidentales.

Pour ne pas tomber dans le piège de Thucydide[2], la puissance américaine pourrait adopter une stratégie qui renonce à l'hégémonie et permette une multipolarisation favorable aux différents empires en gestation. En cessant de considérer la Russie comme l'ennemi principal et en le transformant en principal allié européen, les États-Unis laissent entrevoir un nouvel ordre mondial qui ne les contraindrait pas à l'affrontement avec la Chine. L'Europe ressent ce processus d'impérialisation comme un processus de vassalisation. Une révolte immédiate est compréhensible, mais avec la croissance des difficultés économiques et sociales pour les uns et les nouvelles opportunités pour les autres, la révolte passera.

Une Europe avec un nouveau moteur

Des pays qui profiteront d'un « retour des choses à leur place », il y a un pays, l'Allemagne dont la capacité va pouvoir être enfin reconnue, rompant ainsi avec la malédiction qu'elle traîne. Entre la Russie et l'Amérique, l'Allemagne pourrait faire l'unité de l'Europe. Non pas de sa propre volonté ni de par celle des États européens incapables par eux-mêmes de faire leur unité, mais de par la nouvelle configuration des rapports de forces, plus favorable à un équilibre mondial. Les USA qui ne voyait dans leur unité qu'une menace à leur hégémonie, peuvent voir désormais dans une Europe unie sous un leadership allemand, une Europe en mesure de stabiliser l'Europe et de la défendre de la concurrence chinoise. Un monde multipolaire conservant sa centralité aux USA, mais non plus leur hégémonie. Dans un monde structuré par la compétition d'acteurs globaux chinois et américains, un monde multipolaire peut s'organiser en complémentarité de tels acteurs. Une multipolarité structurée par un code américain et une philosophie chinoise de la pratique universalisant le pragmatisme américain. Il s'agirait de la fin d'une ère marquée par la domination du rationalisme occidental hégémonique, qui instaurait la monopolisation du savoir par l'Occident.

L'Europe ne voit pas ce que voient l'Amérique, la Russie et la Chine. Toujours en retard par rapport aux USA. Elle vit encore dans les eaux de la Seconde Guerre mondiale, alors que les USA sont déjà dans les eaux de la troisième, qu'il s'agit de préparer pour ne pas la faire. Avec la Russie, l'Amérique vise une redistribution des ressources mondiales qui lui soit plus favorable. Et cela, en remettant la Russie dans l'Europe, en redistribuant les cartes européennes, pour la dissocier de la Chine. Voici l'hypothèse hardie dont je proposerai le développement dans ce texte. Hardie, parce qu'elle ne croit pas à ce que disent les acteurs d'eux-mêmes et du cours des choses. Cette hypothèse a le mérite d'éclairer les choix actuels d'une autre lumière, de dévoiler différents mondes possibles, dont l'un en paix à côté duquel on pourrait passer.

La Chine prise entre les États-Unis et la Russie, n'est-ce pas là le meilleur scénario pour rééquilibrer les forces mondiales ? Du point de vue américain, mais pas seulement. Que peuvent offrir les États européens aux États-Unis comparativement à la Russie ? Des capitaux ? Ils les prennent sans les demander. Ce qu'apporterait la Russie ? Des matières premières et des conflits en moins. Que gagnerait la Russie ? Un tel renversement d'alliances lui permettrait de faire contrepoids à la Chine, d'échapper à une supposée vassalisation chinoise. On serait en présence d'une duplication de la stratégie appliquée à l'Inde, reproduite avec la Russie. Se négociera alors entre USA et la Russie se ce qu'il faut à cette dernière pour rejoindre la famille européenne et se soustraire à l'emprise chinoise.

En somme pour les USA, il ne s'agit plus de protéger l'Occident du communisme soviétique, non plus d'un autre communisme, celui aux caractéristiques chinoises, mais de la puissance productive chinoise et asiatique. Il ne s'agit plus de protéger l'Europe de la menace russe, mais de la menace chinoise, de la productivité asiatique. Et l'allié le plus précieux devient la Russie eurasienne, autrement dit européenne à la profondeur asiatique. La Chine encadrée par l'Inde d'un côté et par la Russie d'un autre, les USA peuvent-ils faire plus beau rêve ?

Scénario que les Européens ne semblent pas du tout envisager tant ils restent fixés sur l'ennemi russe, l'agresseur russe. On peut comprendre une telle fixation. Comme ils ont l'habitude de dire comment les choses vont à leur place, plutôt que comme ils vont avec les choses, ils se sentent trahis par les Américains plutôt que par le cours des choses. Ce qui est d'abord ressenti, c'est le retournement de la position américaine, mais pas celui du cours des choses, la déchéance auprès de l'allié américain. La Russie passe avant eux.

(A suivre)

Notes

[1] George Yeo. On bonsai, banyan and the tao, chap 84. China in a Multipolar World / edited by Asad-ul Iqbal Latif and Lee Huay Leng. Singapore 2015. Non traduit en français. George Yong-Boon Yeo, est un ancien homme politique de Singapour. Il siégea au gouvernement de 1991 à 2011 à la tête de différents ministères dont celui des affaires étrangères. Il est désormais dirigeant d'une entreprise hong-kongaise. Source Wikipedia.

[2] Le piège de Thucydide est la stratégie, en relations internationales, par laquelle une puissance dominante entre en guerre avec une puissance émergente dont elle craint la montée en puissance.

TUNISIE

Du soutien pour la filière dattes face aux nuisibles et à la sécheresse

En Tunisie, la datte est le deuxième produit agricole d'exportations après l'huile d'olive. Le pays qui cherche à accroître sa production, est confronté à de nombreux défis entre la sécheresse persistante et les attaques de nuisibles qui affectent la productivité des plantations.

En Tunisie, le gouvernement a signé un contrat avec le Groupement interprofessionnel des Dattes pour fournir des moustiquaires aux acteurs de la filière, en vue de protéger leur récolte contre les intempéries et les parasites. C'est ce qu'a révélé Ezzedine Ben Cheikh, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, le mardi 4 mars.

Dans le cadre de ce partenariat, le responsable indique qu'un premier lot de 5 millions de moustiquaires d'une valeur de 2,1 millions de dinars (669 000 $) sera distribué au cours de la campagne 2025/2026 et que cette opération sera reconduite au cours de la campagne suivante.

Selon les informations relayées par les médias locaux, le ministère de l'Agriculture prévoit aussi, dans une démarche similaire, d'approvisionner et de mettre à disposition de l'interprofession, du soufre, pour la lutte contre l'araignée de poussière aussi appelée « acarien des dattiers », un ravageur nuisible qui occasionne un dessèchement prématuré et une décoloration des fruits des arbres infestés.

Ces différentes mesures sont à inscrire dans un contexte où la filière tunisienne espère relancer sa production au cours des prochaines saisons. Les prévisions formulées par le ministère de l'Agriculture indiquent en effet que la récolte de dattes dans le pays devrait baisser de 10 % à 347 000 tonnes au terme de la campagne de 2024/2025.

Il faut rappeler qu'en novembre dernier, le pays du Jasmin a annoncé avoir reçu un appui financier de 25 millions $ des USA pour renforcer le système de production de la filière qui est déjà vulnérable à la sécheresse persistante.

Pour la Tunisie, une amélioration de la production de dattes devrait contribuer à accroître le volume exportable et parallèlement les recettes qui en découlent. Dans le pays d'Afrique du Nord, les exportations du fruit ont généré 955 millions de dinars (299 millions $) en 2024, soit 11 % de la valeur totale des exportations agricoles et alimentaires du pays cette année.

SELON LE MINISTRE AL-KHATEEB

L'Arabie saoudite a attiré 2,5 millions de touristes sportifs au cours des quatre dernières années

L'Arabie saoudite a attiré près de 2,5 millions de touristes au cours des quatre dernières années, grâce à la multiplication de ses offres sportives, selon un haut responsable gouvernemental.

Dans un message publié sur LinkedIn, le ministre du Tourisme, Ahmed al-Khateeb, a affirmé que les 80 événements internationaux organisés en Arabie saoudite au cours de cette période ont joué un rôle clé dans la transformation de l'économie du Royaume.

Selon le ministre, le Grand Prix d'Arabie saoudite, qui a débuté à Djeddah en 2021, a attiré à lui seul des spectateurs de 160 pays, créé 20 000 emplois et généré un impact économique de 900 millions de riyals saoudiens (240 millions de dollars).

L'Arabie saoudite exploite le potentiel du tourisme sportif pour accélérer la réalisation de ses objectifs Vision 2030, réduisant ainsi sa dépendance au pétrole tout en développant son secteur touristique.

L'objectif est d'atteindre 150 millions de visiteurs annuels d'ici à la fin de la décennie.

"Pour l'Arabie saoudite, le tourisme sportif est un pilier de la transformation, profondément ancré dans sa Vision 2030", a déclaré M. al-Khateeb.

Le ministre a souligné le rôle central du Royaume dans cette industrie mondiale, qui représente aujourd'hui 10% des dépenses touristiques dans le monde et devrait croître de 17,5% d'ici à 2030.

Parmi les principaux événements internationaux organisés en Arabie saoudite figurent le WWE Super Showdown, le championnat saoudien de Pro-Golf, la Bataille des Champions et la Formule E.

L'Arabie saoudite a également accueilli l'E-Prix, le Super Globe de la Fédération internationale de handball et la Rencontre internationale saoudienne pour le sport des handicapés.

En novembre, l'Arabie saoudite a accueilli la vente aux enchères 2025 de l'Indian Premier League, un événement majeur du cricket auquel participent 10 clubs professionnels.

M. al-Khateeb a qualifié l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2034 de "prochaine étape naturelle" dans le processus de transformation en cours de l'Arabie saoudite.

« En tant que premier pays à accueillir une Coupe du Monde de la FIFA avec 48 équipes, l'Arabie saoudite rassemblera plus de supporters du monde entier que jamais auparavant, créant ainsi un événement mondial sans précédent », a-t-il déclaré. « Avec 60 % de la population mondiale à moins de huit heures de vol, l'Arabie saoudite est idéalement située pour organiser l'un des tournois les plus accessibles et connectés de l'histoire », a-t-il ajouté.

Le ministre a indiqué que le Royaume investissait dans 15 nouveaux stades conçus pour répondre aux besoins d'infrastructure à long terme et accueillir un afflux croissant de supporters internationaux.

M. al-Khateeb a déclaré que la collaboration entre le ministère du Tourisme et le ministère des Sports de l'Arabie saoudite transforme les événements sportifs en plateformes de narration, d'expression et de fierté nationale.

Il a également souligné que la durabilité est au cœur de la stratégie du Royaume en matière de tourisme sportif, avec des principes écologiques intégrés de manière centrale dans cette approche.

"Dans le cadre de l'Initiative verte saoudienne, le Royaume s'est engagé à produire 50% de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2030 et à parvenir à une consommation nette nulle d'ici à 2060", a affirmé le ministre. "L'Arabie saoudite s'est donc assurée, et a prouvé, que non seulement la durabilité et le progrès vont de pair, mais que les pratiques durables restent au cœur de nos infrastructures sportives," s'est-il félicité.

ENERGIES RENOUVELABLES

Une levée de 2 milliards $ chez le secteur privé évoquée en Égypte

Dans le cadre de sa transition énergétique, l'Égypte intensifie les efforts pour accélérer la décarbonation de son réseau électrique. Le pays envisage de porter à 40% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, d'ici 2040.

Selon des propos non officiels attribués par des médias égyptiens à un haut responsable du pays, l'Égypte prévoit de mobiliser un financement de 2 milliards USD auprès des acteurs du secteur privé pour lancer de nouveaux projets d'énergies renouvelables et poursuivre ainsi sa transition énergétique.

On apprend que cet investissement devrait être levé « d'ici deux ans », les partenaires ciblés pouvant être à la fois des investisseurs locaux et étrangers. Les projets d'énergies renouvelables en question seraient développés selon le modèle construction-exploitation-possession (pour Build Own Operate – BOO), déjà très répandu dans le pays.

Dans le cadre de ce système, les étapes allant du développement jusqu'à l'exploitation du projet sont pilotées par les investisseurs, lesquels fournissent l'énergie générée par l'infrastructure développée à leur pays hôte dans le cadre d'accords d'achat d'électricité. Le Caire se serait déjà, apprend-on, engagé dans cette logique, afin d'acheter la totalité de la production des projets concernés par le biais de PPA (accord d'achat d'électricité à long terme).

Dans l'éventualité qu'elle se confirme, cette initiative devrait s'aligner sur les plans du gouvernement égyptien visant à accroître le taux d'intégration des énergies renouvelables dans le réseau national. La République arabe s'est en effet fixé pour but de porter leur part dans le mix énergétique à 40 % d'ici 2040.

En attendant, notons que plusieurs projets d'envergure ont été déjà annoncés dans le pays. C'est notamment le cas du projet éolien de 2 GW du saoudien ACWA Power pour lequel le gouvernement a signé un PPA de 25 ans à travers l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) le 19 février dernier.

L'État prévoit par ailleurs de collaborer avec AMEA Power dans un projet de stockage d'énergie d'une capacité totale de 1,5 GW.

MAURITANIE

Don de matériel agricole offert par le Japon

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, M. Emme Beitate, a réceptionné, jeudi à Nouakchott, un don de matériel agricole, d'une valeur estimée à environ 150 millions MRU, remis par S.E.M. Uchida Tachukuni, l'ambassadeur du Japon accrédité en Mauritanie, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, M. Codioro Moussa Enguenor.

Cet équipement comprend 11 tracteurs, deux excavatrices, 15 unités de charrues diverses, 17 types de semences, 3 arracheuses de tubercules de pommes de terre, deux camions à benne basculante, ainsi qu'une importante quantité de pièces de rechange pour divers machines et équipements d'entretien et d'exploitation.

Ould Beibate, a indiqué que ce soutien s'inscrit dans le cadre de la coopération fructueuse et diversifiée liant notre pays à l'Empire du Japon, une coopération qui a connu au cours des dernières décennies un renforcement spectaculaire grâce à la ferme volonté des dirigeants des deux pays.

Il a indiqué que ce soutien arrive à point nommé, appuyant les hautes orientations de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, énoncées dans son programme électoral "mon ambition pour la patrie", qui accorde une priorité particulière au secteur agricole et à la souveraineté alimentaire afin d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles les plus consommés, en programme que le gouvernement du Premier ministre, Monsieur Moctar Ould Djay, s'emploie à mettre en œuvre à travers des plans d'action basés sur une approche participative.

SÉNÉGAL

Le FMI soutient les autorités mais pas d'assistance financière dans l'immédiat

La dette cachée porte un profil de remboursements qui n'est pas public. Jusqu'en 2028, le gouvernement sénégalais devra rembourser l'équivalent de 4,13 milliards de dollars de dette.

Le Fonds monétaire international (FMI) dit travailler « 24 heures sur 24 » avec les autorités sénégalaises, pour traiter les questions liées à la sous-estimation de la dette publique entre 2019 et 2023, comme l'a révélé récemment un rapport de la Cour des comptes. Dans une réponse envoyée par email, Julie Kozack, directrice de la communication de l'institution, a fait savoir que conformément à leurs règles de fonctionnement, aucun décaissement financier n'est à attendre « tant que ces discussions ne seront pas finalisées ».
Après la découverte de ces irrégularités comptables, le gouvernement du Premier ministre Ousmane Sonko (photo) a choisi de ne pas participer à la deuxième revue d'un programme en cours de 1,8 milliard de dollars avec le FMI, entraînant la suspension des décaissements associés. Les autorités sénégalaises espèrent toutefois conclure un nouvel accord avec le FMI d'ici juin 2025. Des responsables du FMI ont indiqué que tous les efforts sont déployés pour parvenir à un résultat dans des délais raisonnables, sans toutefois avancer de date précise. Parallèlement, on apprend que des discussions avec la Banque mondiale sont en cours pour un financement de 300 millions de dollars.
A ce jour, le Sénégal n'a pas été signalé en défaut de paiement sur ses obligations internationales. Cependant, la pression sur les capacités du gouvernement à honorer ses engagements devrait rester forte au cours des deux prochaines années.
Le rapport de la Cour des comptes a révélé une dette non déclarée de 2500 milliards FCFA (4,13 milliards de dollars) envers les banques locales, et certaines sources indiquent que des reprofilages de cette dette sont en cours. Cette démarche diffère d'une restructuration forcée, qui serait interprétée comme un défaut de paiement.
Dans le projet initial de Loi de finances pour 2025, le gouvernement prévoyait des dépenses de l'ordre de 2932 milliards FCFA pour le remboursement de sa dette. Mais, il était anticipé que le rapport de la Cour des comptes pourrait augmenter ces prévisions pour 2025 et 2026.
Les options pour le Sénégal sont limitées sans un nouvel appui du FMI et des institutions de Bretton Woods. Néanmoins, la situation du pays sur les marchés internationaux n'est pas entièrement défavorable. La valeur de son euro-obligation de 1 milliard de dollars, arrivant à échéance le 13 mars 2028, a reculé de 6% depuis le début de l'année et se négocie désormais à 87,18%. Cette baisse s'est accentuée avec la dégradation de la note souveraine. Cependant, cette sanction des marchés est perçue comme moins lourde que prévu. Sa valeur actuelle est de 28,5% supérieure, comparativement à son niveau le plus bas atteint le 15 juin 2022 (76,2%).

MADAGASCAR

Les recettes d'exportations de crevettes ont baissé de 18 % en 2024

Madagascar a engrangé 105 milliards d'ariarys (22,5 millions $) en 2024 grâce à ses expéditions de crevettes. C'est ce qu'a révélé Paubert Mahatante, ministre de la Pêche et de l'Économie bleue, le 4 mars dernier.
L'enveloppe annoncée affiche une baisse de 18 % par rapport aux recettes de 124 milliards d'ariarys (26,6 millions $) obtenues un an plus tôt, d'après les données de la Banque centrale du pays. Cette contreperformance s'explique par une diminution du volume des expéditions, qui ont chuté de 17 % à 3065 tonnes d'une année sur l'autre.
Mahatante a également souligné que les navires autorisés pour la pêche aux crevettes ont rapporté 12,1 milliards d'ariarys (2,6 millions $) de redevances à l'État en 2024. Pour rappel, la crevette est le principal produit halieutique exporté sur la Grande île.

La production du champ pétrolier Sangomar baisse à 2,7 millions de barils en février au Sénégal

Sangomar est officiellement entré en production en juin 2024, devenant le premier projet commercial de brut développé au Sénégal. Pour sa première année d'exploitation complète en 2025, le projet devrait produire un total de 30,5 millions de barils de brut.
Au Sénégal, le champ pétrolier Sangomar, opéré par l'australien Woodside Energy a livré 2,70 millions de barils de pétrole brut pour le mois de février 2025. Ce chiffre, rapporté par le ministre du Pétrole et des Mines Birame Souleye Diop, traduit une baisse de 13% par rapport à janvier (3,11 millions de barils) et marque par extension un premier ralentissement de la production du gisement depuis son lancement en juin 2024. Une montée en puissance progressive de la production de Sangomar avait été initialement rapportée pour la période allant de juin à septembre 2024, avec un cumul de 8,17 millions de barils de brut. Cette trajectoire est ensuite restée ascendante en octobre, novembre, décembre et janvier, avec respectivement 2,82 millions, 2,94 millions, 2,96 millions et donc 3,11 millions de barils comme susmentionné. Les raisons de cette première contraction n'ont pas été expliquées, et on ignore aussi si elle aura un impact sur les perspectives de production de Woodside.
Si l'on en croit la note du ministre, les prévisions de production annuelle de Sangomar restent inchangées, avec 30,5 millions de barils de brut attendus à l'issue de l'exercice en cours.

OR

Les impôts du premier producteur ouest-africain en recul de 13 % en 2024

Endeavour Mining exploite cinq mines d'or dans trois pays en Afrique de l'Ouest. Ces mines ont livré 1,1 million d'onces en 2024, confirmant ainsi la compagnie comme le premier producteur d'or de la sous-région.
Endeavour Mining a effectué en 2024 des paiements d'impôts totalisant 296 millions $ en faveur des États de Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina Faso. C'est ce qu'a annoncé le premier producteur ouest-africain lors de la publication de ses résultats annuels, le jeudi 6 mars, ce qui constitue une baisse de 13 % en glissement annuel.
La mine d'or Ity en Côte d'Ivoire est le premier contributeur fiscal du groupe, avec 78 millions $ versés l'année dernière, contre 62 millions $ en 2023.
Elle est suivie de la mine d'or Sabodala-Massawa au Sénégal, dont la contribution fiscale a baissé de 34 % en glissement annuel pour atteindre 76 millions $. Endeavour explique cette réduction significative par « une baisse des bénéfices imposables » au Sénégal, ainsi qu'à la mine d'or Mana au Burkina Faso. Cette dernière a payé 11 millions $ d'impôts en 2024, contre 27 millions $ en 2023. Notons que la compagnie a aussi versé 80 millions $ par le biais de ses sociétés d'exploration dans la sous-région, ainsi que 51 millions $ pour la mine d'or Houndé (52 millions $ en 2023) au Burkina Faso.
Endeavour déclare enfin un paiement de 1 million $ pour la mine d'or ivoirienne Lafigué, entrée en production fin juin 2024. La compagnie n'a pas précisé si les paiements d'impôts effectués dans ces trois pays en 2024 incluent les redevances sur la production d'or, ainsi que les dividendes au titre de la participation des gouvernements dans les mines d'or. Notons aussi que, contrairement à la baisse globale enregistrée en matière de versement d'impôts, Endeavour a augmenté la part des revenus versés à ses actionnaires en 2024. Elle a distribué au total 277 millions $ l'année dernière sous forme de dividendes et de rachat d'actions, contre 266 millions $ en 2023.

KENYA

Badili a levé 4,5 millions $ en 3 ans grâce au reconditionnement de smartphones

La start-up kényane continue d'attirer des financements, confirmant l'intérêt des investisseurs pour le marché en plein essor du reconditionnement de smartphones en Afrique de l'Est. Son dernier soutien financier provient de Proparco.
En 3 ans d'activités, la plateforme kényane Badili spécialisée dans le commerce en ligne et le reconditionnement de smartphones totalise près de 4,5 millions $ levés principalement en dette auprès de plusieurs investisseurs, selon les calculs de l'Agence Ecofin.
Ce montant a été atteint grâce à une récente levée de fonds annoncée le mercredi 5 mars 2025. L'entreprise fondée en 2022 par Rishabh Lawania et Keshu Dubey a obtenu une ligne de crédit de 400 000 $ auprès de l'agence française Proparco, dédiée au secteur privé en Afrique. Elle permettra à cette start-up de renforcer ses opérations sur les marchés kényan, ougandais et tanzanien, tout en accélérant son expansion vers d'autres régions du continent, où la demande en smartphones reconditionnés est en forte croissance.
Badili avait franchi une étape importante en obtenant en janvier 2024 un financement d'amorçage auprès d'E3 Capital, avec la participation d'investisseurs anciens et nouveaux tels que Renew Capital et Grenfell Holdings. Selon plusieurs sources, cette levée de fonds qui s'élevait à 2 millions $ constituait un apport stratégique pour soutenir l'expansion de l'entreprise.

Un premier succès en 2022 avec un financement de pré-amorçage

Dès décembre 2022, l'entreprise avait déjà levé 2,1 millions $ en financement de pré-amorçage.
Cette somme lui a permis de renforcer sa présence au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, tout en explorant des opportunités en Afrique de l'Ouest. Parmi les investisseurs figurent Venture Catalysts, V&R Africa, Grenfell Holdings et SOSV ainsi que des family offices et des business angels venus du Kenya, du Nigeria, de l'Afrique du Sud et de l'Inde. Avec ces financements successifs, Badili consolide son positionnement sur le marché est-africain et se donne les moyens d'accélérer son développement.
Un marché des smartphones en expansion
La start-up a été lancée après que ses fondateurs ont constaté l'absence d'un marché structuré et fiable pour le reconditionnement de smartphones au Kenya. Pourtant, la demande pour les appareils d'occasion y est forte, en raison du coût élevé des appareils neufs.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en hausse après les commentaires de Powell

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi après un discours du président de la Réserve fédérale (Fed) Jerome Powell affirmant que l'économie américaine était "dans une bonne situation", tout en disant rester attentif aux conséquences de la politique menée par Donald Trump.

L'indice Dow Jones a gagné 0,52%, ou 222,64 points, à 42.801,72 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a pris 31,68 points, soit 0,55% à 5.770,20 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 126,97 points, soit 0,70% à 18.196,221 points.
Jerome Powell a dit que la banque centrale ne se précipitera pas pour baisser ses taux d'intérêt et attendre d'observer plus clairement les conséquences sur l'économie des Etats-Unis des politiques mises en oeuvre par l'administration du nouveau président américain Donald Trump.
Les marchés ont été perturbés cette semaine par les droits de douane imposés au Canada, au Mexique et à la Chine.
Donald Trump a annoncé jeudi suspendre jusqu'au 2 avril les droits de douane entrés en vigueur deux jours plus tôt sur les importations en provenance du Mexique et du Canada, à condition que les produits relèvent de l'accord commercial entre les trois pays.
Wall Street était en baisse plus tôt dans la journée après la publication des chiffres de l'emploi par le département du Travail, rapportant que le secteur privé a créé 151.000 emplois en février. Si ce nombre est plus élevé que celui du mois précédent, lors duquel l'économie américaine a créé 125.000 emplois, il est néanmoins inférieur aux attentes des analystes, qui tablaient sur 160.000.
Le taux de chômage s'est établi à 4,1%, ajoutant de l'inquiétude quant à la résilience de l'économie américaine. Morgan Stanley et Goldman Sachs ont revu à la baisse leur perspective de croissance de l'économie américaine.
Jerome Powell a souligné que l'économie a créé un nombre "solide" de 191.000 emplois par mois depuis septembre.
"La nouvelle administration est en train de mettre en place des changements politiques majeurs dans quatre secteurs distincts : le commerce, l'immigration, la politique budgétaire et la réglementation", a déclaré Jerome Powell lors d'un discours prononcé à New York au forum économique de la Booth School of Business de l'Université de Chicago.
"Powell a montré clairement qu'il allait rester concentré sur ses objectifs et c'est la chose qu'il doit faire", explique Adam Sarhan, de 50 Park Investments à New York.
Suite à la publication des chiffres de l'emploi, les traders ont renforcé leurs attentes selon lesquelles la banque centrale réduira les coûts d'emprunt en juin, selon les données compilées par LSEG.
Aux valeurs, Costco perd 6% après avoir fait état jeudi d'un bénéfice par action inférieur aux attentes au deuxième trimestre. Broadcom gagne 8,6% après que ses perspectives pour le deuxième trimestre ont rassuré les investisseurs sur la demande de semi-conducteurs pour l'intelligence artificielle.
Hewlett Packard cède 12% après avoir déclaré jeudi anticiper un chiffre d'affaires inférieur aux attentes au deuxième trimestre, citant l'impact potentiel des droits de douane américains sur son segment.

APRÈS UNE SEMAINE EN DENTS DE SCIE

La Bourse de Paris finit dans le rouge

La Bourse de Paris a terminé en recul vendredi, à l'issue d'une semaine mouvementée, entre incertitudes liées aux revirements de politique douanière aux États-Unis et promesses d'investissements massifs pour la défense en Europe.
Le CAC 40 a perdu 0,94%, à 8.120,80 points, en recul de 76,87 points. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice vedette français gagne 0,11%. La place parisienne a été "victime de prises de bénéfices de la part des investisseurs, après les performances remarquables et la volatilité des derniers jours", explique à l'AFP Amélie Derambure, gérante multi-actifs chez Amundi. Après avoir frôlé son record lundi, l'indice parisien a nettement chuté, en raison des craintes liées à l'imposition de nouveaux droits de douane américains de 25% contre le Canada et le Mexique... finalement suspendus par Donald Trump. Le CAC a ensuite été porté, comme l'ensemble des places européennes, par l'annonce mardi soir de Friedrich Merz, futur chancelier de l'Allemagne, du déblocage de plusieurs centaines de milliards d'euros, afin de renforcer son armée et son économie face au désengagement militaire américain en Europe. Ces annonces - et les discours de la Commission européenne et de plusieurs autres États européens en faveur d'une plus grande autonomie stratégique du continent - ont fait flamber certaines valeurs françaises liés à la défense.
Sur l'ensemble de la semaine, le groupe Thalès a connu un bond de 23,51% et Dassault Aviation de 16,31% tandis qu'ArcelorMittal a gagné 11,08% et Alstom 15,09%.
"Les marchés sont saturés d'actualités" ce qui provoque "une volatilité qui devrait perdurer", estime Andreas Lipkow analyste indépendant.
Autre point d'attention des investisseurs ce vendredi: le rapport sur l'emploi en février aux États-Unis. Selon ces données publiées vendredi, la première économie mondiale a créé le mois dernier 151.000 emplois, soit davantage qu'en janvier (125.000, chiffre révisé en baisse). Mais moins que ce qu'attendaient les analystes (autour de 170.000), selon MarketWatch. Ces données étaient attendues, alors que les investisseurs guettent depuis plusieurs semaines les signes d'un ralentissement de la croissance aux États-Unis, après une série de données décevantes. L'emploi est en effet devenu, ces derniers mois, l'un des indices les plus surveillés par les marchés pour jauger la santé et la dynamique de l'économie américaine.
"Ce rapport est cohérent avec (...) un ralentissement de la croissance économique aux États-Unis", même si il "n'indique pas de récession à ce stade", explique Florian Ielpo, responsable de la recherche macroéconomique pour Lombard Odier IM.
Côté obligataire, les taux d'intérêt de l'emprunt à dix ans français, référence, est resté stable, à 3,55% contre 3,54% la veille.
Sur l'ensemble de la semaine, il a flambé de 0,40 point, comme l'ensemble de ses équivalents européens, après les annonces budgétaires du gouvernement allemand.
L'annonce lundi par le président américain Donald Trump d'une "pause" dans l'assistance militaire cruciale fournie par Washington à l'Ukraine a soulevé des interrogations autour du réseau Starlink d'Elon Musk, proche du président, très utilisé dans le pays depuis le début du conflit.
Le titre du groupe français de satellites Eutelsat, considéré comme une alternative européenne, a quasiment été multiplié par cinq entre lundi et vendredi, à 5,84 euros.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Mars 2025
Valeur : 10 Mars 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.3369	133.3519
1	EUR	EURO	144.0172	144.0467
1	GBP	POUND STERLING	171.9145	172.0004
100	JPY	JAPANESE YEN	89.9648	89.9810
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4060	18.4104
1	CHF	SWISS FRANC	149.8673	149.9515
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	92.8530	92.8828
1	DKK	DANISH KRONE	19.3057	19.3118
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.1595	13.1722
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.2511	12.2563
1	AED	UAE DIRHAM	36.3029	36.3119
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5470	35.5529
1	KWD	KUWAITI DINAR	432.4908	432.8202
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.4121	42.8383
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5867	13.5882
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.3646	27.5049
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3393	3.3497
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.3313	176.3313

MARCHÉS MONDIAUX

L'Europe rassurée par les nouvelles exemptions de surtaxes américaines

Les marchés mondiaux ont évolué dans des directions partagées jeudi face aux annonces d'exemptions de droits de douane pour une large part des produits mexicains et canadiens importés aux Etats-Unis. Le président américain Donald Trump a mis en pause jusqu'au 2 avril les droits de douane de 25% pour les produits mexicains et canadiens respectant le cahier des charges de l'accord de libre-échange Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM).
Parallèlement, il a décidé de réduire à 10% les droits de douane imposés à la potasse canadienne utilisée par l'agriculture américaine.
Selon un responsable américain, plus de 50% des produits mexicains et 38% de produits canadiens sont entrés en 2024 aux Etats-Unis sous le régime de l'ACEUM.
Mercredi, Donald Trump avait déjà concédé une exemption d'un mois pour le secteur crucial de l'automobile à la demande des constructeurs américains.
Ces différents sursis n'ont pas suffi à pousser Wall Street, qui a terminé en net recul: le Dow Jones a lâché 0,99%, l'indice Nasdaq a chuté de 2,61% et l'indice élargi S&P a perdu 1,78%. En fin de séance, la place américaine a aussi été heurtée par de nouvelles déclarations du locataire de la Maison Blanche, qui a notamment assuré que les droits de douane de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium pour tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis "seront effectifs la semaine prochaine".
En revanche, l'annonce des dispenses temporaires a permis aux marchés européens de basculer en terrain positif: la Bourse de Francfort a bondi de 1,47%, Milan a pris 0,68% et Paris 0,29%. Londres a toutefois cédé 0,83%.
Jeudi, la séance sur le Vieux continent a aussi été marquée par la décision de la Banque centrale européenne (BCE) d'abaisser ses taux directeurs de 0,25 point.
L'institution a aussi annoncé avoir relevé ses prévisions d'inflation. Sa présidente, Christine Lagarde, a prévenu que l'augmentation massive des dépenses dans la défense et les infrastructures en zone euro pourrait "augmenter" l'inflation.
Un regain d'inflation rendrait moins justifiée la poursuite par la BCE de sa politique de baisse des taux entamée l'an dernier, ce qui accroît la pression sur les emprunts.
Les gardiens de l'euro ont d'ailleurs souligné jeudi que les taux étaient désormais à un niveau auquel la politique monétaire "devenait sensiblement moins restrictive". Cette formulation renforce les attentes d'une pause à venir dans les baisses de taux.
Le rendement allemand à dix ans, appelé le "Bund", référence en Europe, a terminé à 2,83% contre 2,79% en clôture mercredi et seulement 2,49% mardi.
Ailleurs en Europe, l'emprunt à dix ans français a atteint 3,54% contre 3,49% mercredi. Son équivalent italien s'est hissé à 3,96%, en hausse de 0,6 point depuis la veille.

GUERRE COMMERCIALE

La cheffe de l'OMC renouvelle son appel à «ne pas paniquer»

La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a renouvelé vendredi avec insistance son appel à «ne pas paniquer» face aux guerres commerciales lancées par les États-Unis, affirmant que l'on ne pouvait pas parler de «chaos».

De retour de Washington, où la patronne de l'Organisation mondiale du commerce a rencontré le ministre américain du Commerce Howard Lutnick et le représentant de la Maison Blanche au Commerce (USTR) Jamieson Greer, elle a affirmé que «les États-Unis, d'après les indications que j'ai reçues, continuent à faire partie de l'OMC».
«Ils veulent rester engagés», a-t-elle indiqué, lors d'une conférence au siège de l'organisation à Genève à laquelle participait l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel. Cette volonté américaine «devrait nous donner une marge de manœuvre» et «nous permettre de croire que les États-Unis considèrent qu'il y a encore un certain intérêt à pouvoir discuter avec d'autres membres de l'OMC». «C'est l'une des raisons pour lesquelles je pense que nous devrions garder notre calme, écouter» les préoccupations des États-Unis «et nous demander comment nous pouvons les aider à y répondre», a-t-elle indiqué.
Même si la tension commerciale a baissé d'un cran jeudi après une volte-face des États-Unis sur les droits de douane imposés aux produits du Canada et du Mexique voisins, le bras de fer continue avec la Chine. L'Union européenne est aussi en ligne de mire. Le président américain Donald Trump a annoncé fin février que l'UE -dont la raison d'être est, selon lui, «d'entuber» les Etats-Unis- serait «prochainement» visée par une taxe de 25% sur ses produits à destination du marché américain, sans donner de date.
Il compte aussi imposer des droits de douane «réciproques» aux partenaires commerciaux des États-Unis à partir du 2 avril.
Pour lui, cela implique de lisser les disparités. Par exemple, si un produit américain est taxé à 40% en arrivant en Inde, Washington mettra en place le même niveau de taxe dans l'autre sens.
La cheffe de l'OMC a indiqué qu'il s'agit d'un «moment difficile, un défi», et assuré «comprendre l'énorme inquiétude des gens».
Mais «nous ne devrions pas paniquer», et «je ne suis pas d'accord pour dire que le système est dans le chaos ou la tourmente», a-t-elle assuré.
Elle a également affirmé qu'«il n'y a pas lieu de réagir de manière excessive» aux annonces américaines, soulignant que ces dernières pouvaient varier d'un jour à l'autre. Elle a recommandé d'adopter une «approche coopérative avec les États-Unis» plutôt que répondre au «coup pour coup». «Respirez un grand coup... Dialoguez», a-t-elle dit, reprenant une expression qu'elle avait utilisée en janvier lors de la réunion du Forum économique mondial à Davos.

ZONE EURO

La croissance économique plus forte que prévu en 2024

La croissance économique dans la zone euro a été réévaluée à la hausse pour l'année 2024, à 0,9%, contre 0,7% précédemment, a annoncé vendredi l'Office européen des statistiques (Eurostat).
Dans une troisième estimation, l'Eurostat a également révisé en hausse, pour la deuxième fois, la croissance du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre à 0,2%, par rapport aux trois mois précédents. Eurostat avait d'abord annoncé fin janvier une croissance nulle, puis mi-février une légère progression de 0,1%. L'Europe reste toutefois enlisée depuis deux ans dans une quasi-stagnation, freinée notamment par la hausse des coûts des hydrocarbures.
La croissance des 20 pays partageant la monnaie unique avait seulement atteint 0,4% en 2023.
La performance de la zone euro a été plombée en fin d'année par la mauvaise conjoncture au sein des deux premières économies du bloc. L'Allemagne (-0,2%) et la France (-0,1%) ont toutes deux enregistré des taux de croissance négatifs au dernier trimestre.
Pour l'ensemble de l'UE, la croissance a aussi été légèrement revue à la hausse sur l'année 2024 à 1%, au lieu de 0,9% annoncé jusqu'ici par Eurostat.

CANADA

Le taux de chômage reste inchangé à 6,6% en février

Le taux de chômage au Canada est demeuré stable à 6,6% en février, mois au cours duquel à peine 1100 nouveaux emplois ont été créés, selon des données officielles publiées vendredi. Le pays avait auparavant enregistré trois hausses de créations d'emplois mensuelles consécutives totalisant 211.000 emplois créés en novembre, décembre et janvier, a précisé Statistique Canada. En février, de nouveaux emplois ont été créés dans le commerce de gros et de détail (quelque 51.000; +1,7%), de même que dans la finance, les assurances, les services immobiliers ainsi que les services de location et de location à bail (+16.000; +1,1%). Des baisses du nombre d'emplois ont à l'inverse été observées dans les services professionnels, scientifiques et techniques (-33.000; -1,6%) et dans le transport et l'entreposage (-23.000; -2,1%). En outre, les tempêtes hivernales importantes ont fait perdre des heures de travail à près de 430.000 employés canadiens. Le taux d'emploi - la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui travaille - s'est maintenu à 61,1% en février, après avoir progressé pendant trois mois consécutifs. «L'embauche a stagné en février, ce qui pourrait être le premier signe que l'incertitude entourant les tarifs douaniers a une incidence sur l'économie canadienne», a commenté Andrew Grantham, économiste chez CIBC Economics, dans une note de recherche.
Donald Trump devait imposer des droits de douane de 25% sur les produits canadiens début février et ceux-ci sont finalement entrés en vigueur le 4 mars, après un sursis de 30 jours. Le président américain a ensuite mis en pause jusqu'au 2 avril les tarifs douaniers sur plusieurs produits. La prochaine décision de politique monétaire de la banque centrale du Canada le 12 mars sera «une décision serrée», estime Nathan Janzen, économiste à la Banque Royale du Canada. Cela en raison de «l'incertitude commerciale» causée par d'autres droits de douanes qui doivent entrer en vigueur en mars sur l'acier et l'aluminium, comme annoncé par Donald Trump, et les tarifs douaniers «réciproques» qui suivront en avril. La banque centrale canadienne avait baissé fin janvier pour une sixième fois consécutive son taux directeur pour le fixer à 3%.

ETATS UNIS

Donald Trump se défend d'être responsable de la baisse des bourses mondiales

Alors que les marchés mondiaux réagissent négativement à la guerre commerciale déclenché par la Maison Blanche, le président américain se dédouane de sa responsabilité.
Sept semaines à la Maison Blanche, et voilà Donald Trump confronté à des marchés que ses volte-face commerciales horripilent, à une opinion publique qui s'impatiente à propos du coût de la vie et à un mécontentement diffus envers son allié Elon Musk.
Le commerce et l'inflation, le président américain en a à peine parlé pendant son long discours de politique générale mardi devant le Congrès.
"Rien ne peut arrêter le rêve américain et notre pays est sur le point de réaliser un retour tel que le monde n'en a jamais connu", a clamé le milliardaire de 78 ans.

Coût de la vie

Les Américains ne semblent pas persuadés que l'avenir sera aussi radieux que le promet Donald Trump, élu après une campagne agressive sur le coût de la vie.
L'état de grâce semble finir pour le républicain - lequel, dans un pays ultra-divisé, partait déjà d'un niveau de popularité plutôt moyen à son investiture.
"La bonne nouvelle pour Trump, c'est que l'état de grâce avec sa base MAGA ("Make America Great Again") continue", note toutefois le politologue Larry Sabato, faisant référence au socle inébranlable d'ultra-fidèles du républicain.
Dans un sondage Ipsos pour Reuters, mené après l'altercation de vendredi dernier entre Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky, seulement 22% des personnes interrogées estiment que le pays va dans le bon sens sur le coût de la vie.
Elles ne sont que 33% à être optimistes en matière de politique étrangère.
Donald Trump "a encore de l'élan et il domine le débat public", à coup de rafales de décrets et de déclarations saisissantes, constate Julian Zelizer, professeur d'histoire politique à l'université de Princeton, "mais il faut qu'il se reconcentre sur des politiques qui vont soutenir l'économie".
Les indicateurs mesurant la confiance des consommateurs se sont enfoncés, alors que l'inflation accélère et que les risques de récession augmentent, d'après certains experts.
Les marchés ont effacé le "Trump Bump", c'est-à-dire les gains engrangés après l'élection, à force d'annonces et reculades de la Maison Blanche en matière de droits de douane. Depuis sa prise de fonction le 20 janvier, l'indice S&P 500 accuse une baisse de plus de 5%.
"Je ne regarde même pas les marchés", a assuré jeudi Donald Trump, ancien promoteur immobilier notoirement fasciné par la Bourse, en accusant des investisseurs "mondialistes" d'être à l'origine de la baisse. Ceci juste après avoir suspendu l'essentiel des droits de douanes infligés au Mexique et au Canada.

Tarte aux pommes

Son ministre des Finances Scott Bessent a lui déclaré que "l'accès à des produits bon marché (n'était) pas le fondement du rêve américain", comme pour enjoindre aux ménages de tolérer l'inflation.
Selon plusieurs enquêtes d'opinion, les Américains sont généralement favorables à une réduction du poids du gouvernement fédéral, mais les méthodes brutales d'Elon Musk hérissent bon nombre de citoyens, quand elles ne butent pas sur la justice. La Cour suprême, à laquelle Donald Trump a donné une majorité conservatrice pendant son premier mandat, lui a infligé un revers en ordonnant la reprise de versements d'aide internationale gelés par la Maison Blanche, et abondamment critiqués par l'homme le plus riche du monde.

Pourquoi certaines voitures doivent faire le plein d'AdBlue moins souvent que d'autres ?

Depuis quelques années, les propriétaires de diesel ont dû s'habituer à faire régulièrement le plein d'AdBlue. Mais cette corvée ne revient pas toujours avec la même fréquence en fonction du modèle ou de l'utilisation. Explications.

Conçu pour rendre les moteurs diesel plus propres, l'AdBlue a introduit de nouvelles contraintes pour les automobilistes qui roulent encore au gazole. Ils ont notamment dû s'habituer à faire régulièrement le plein de ce liquide, qui mélange 32,5 % d'urée et d'eau déminéralisée, sous peine de voir leur véhicule refuser de démarrer. Mais l'un de nos lecteurs, Jean-Michel Legree, propriétaire d'une Mazda 6 de 2020, nous a récemment posé quelques questions très pertinentes à ce sujet :

Tous les deux ans, soit environ tous les 45 000 km, je fais le plein d'AdBlue de ma Mazda 6 de 2020. Comment se fait-il que mes amis (Peugeot, Renault Trafic ou Scénic, SUV Seat) fassent le plein tous les 9 000 ou 10 000 km ? Est-ce que ma voiture pollue moins ? Est-ce que les leurs sont réglées pour éviter les problèmes ("dieselgate") ou est-ce qu'elles polluent plus ?

Plusieurs aspects peuvent expliquer ces différences de fréquence de plein d'AdBlue. Le premier concerne le volume des réservoirs, car si certains ne contiennent que 5 ou 6 litres, d'autres peuvent grimper jusqu'à près de 30 litres ! Évidemment, avec un gros réservoir, les pleins sont bien moins fréquents, en tout cas si l'on compare des voitures qui font le même poids.

De grosses variations selon l'utilisation

L'AdBlue est injecté dans les gaz d'échappement juste avant le SCR (catalyseur de NOx) pour aider à convertir les oxydes d'azote nocifs en azote inoffensif et en vapeur d'eau.

Deuxième facteur, le type d'utilisation. Plus un moteur diesel est sollicité, plus il va consommer d'AdBlue. Il ne s'agit pas de fréquence d'utilisation ou de kilométrage, mais plutôt de type d'usage. Il faut savoir que l'AdBlue injecté dans les gaz d'échappement juste avant le SCR (catalyseur de NOx) aide à convertir les oxydes d'azote nocifs en azote inoffensif et en vapeur d'eau. Mais un moteur diesel ne produit pas toujours la même quantité d'oxydes d'azote. Lors des fortes sollicitations (démarrages nerveux, montée, roulage chargé ou encore aux hautes vitesses), un moteur diesel va produire davantage de NOx que lors d'une utilisation calme. Dès lors, le système de dépollution va adapter la quantité d'AdBlue injectée afin de respecter les normes de dépollution. Lors des faibles accélérations et conduites calmes, la consommation d'AdBlue sera donc logiquement inférieure à ce qu'elle sera en cas d'usage plus nerveux ou sévère. La fréquence des pleins sera donc bien différente entre ces deux cas !

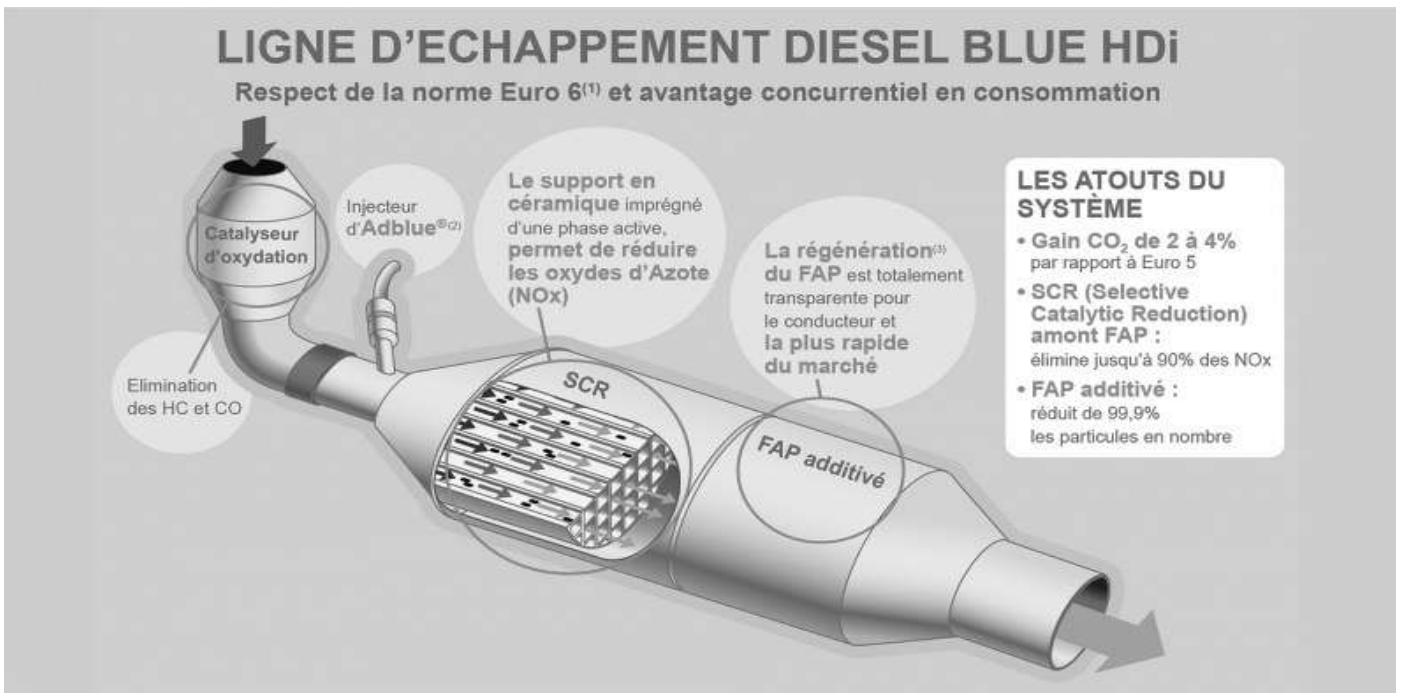

Mazda se distingue de la concurrence

Enfin, il existe un dernier facteur qui peut influencer le constat dressé par notre lecteur et il concerne beaucoup moins d'automobilistes. Le mode de combustion des diesels Mazda est en effet assez différent de celui des autres diesels. Là où tous les constructeurs ont recours à des taux de compression autour de 16 à 16,5:1, la marque japonaise utilise un taux de compression de 14:1, nettement plus bas donc, qui abaisse les températures de combustion et limite la formation des oxydes d'azote. Il y a donc moins besoin d'injecter de l'AdBlue. Mais cela ne met pas Mazda totalement à l'abri des éventuels problèmes de fiabilité que peut engendrer ce liquide, notamment du fait de sa cristallisation. Un phénomène de solidification qui intervient surtout par temps très froid ou très chaud et essentiellement sur des véhicules qui ont traversé de longues périodes d'utilisation. Même si on a surtout entendu parler des remplacements de réservoir du groupe Stellantis, pris en charge sous certaines conditions, bon nombre d'autres constructeurs ont rencontré des déboires plus ou moins récurrents avec ce système antipollution très controversé. Vous avez vous-même connu des soucis liés à l'AdBlue ? N'hésitez pas à utiliser notre formulaire fiabilité pour nous en faire part.

Ces constructeurs piégés par les bonnes décisions de l'Union Européenne sur les émissions de CO2

Avec la décision de l'Europe de calculer les émissions de CO2 sur trois ans, les constructeurs qui avaient des crédits carbone à revendre risquent de perdre beaucoup.

Il y a quelques semaines encore, les discussions allaient bon train entre les constructeurs automobiles. Le sujet ? La norme CAFE (Corporate Average Fuel Economy), son obligation pour les marques de ne pas dépasser un certain nombre d'émissions de CO2, et les amendes qui en découlent en cas de non respect. Pour rappel, le calcul des émissions était devenu bien plus stricte le 1er janvier dernier, passant des 95 g/km les trois dernières années, à 81 g/km. Faisant craindre à nombre de constructeurs des sanctions de plusieurs milliards d'euros. Mais ça, c'était avant que la Commission européenne ne décide cette semaine d'assouplir l'application de la loi, et d'étaler sur trois ans, au lieu d'un seul, l'atteinte de l'objectif. Jusqu'en 2027. Oui sauf que derrière, ça ne fait pas les affaires de deux constructeurs automobiles qui eux, étaient déjà dans les clous. Et comptaient sur ça pour faire rentrer un peu (beaucoup) d'argent.

Les "droits à polluer" remis en question

On parle ici évidemment de Tesla dont on sait que la marque, automobile rappelons-le, empoche des milliards d'euros sans même avoir vendu une seule voiture. Grâce aux crédits CO2 ! C'est évidemment un raccourci amusant que de dire ça, car sans la vente de ses voitures électriques, la firme américaine n'aurait évidemment pas de crédits à revendre aux autres constructeurs. Il n'empêche que c'est une énorme manne financière pour la marque qui n'a jamais misé sur autre chose que le tout électrique. Des "droits à polluer" comme on les appelle aussi qui lui ont rapporté 2,8 milliards de dollars en 2024. Et 9,4 milliards de dollars ces cinq dernières années ! Oui sauf que grâce à la flexibilité accordée par l'Europe, plus besoin d'aller toquer à la porte de Tesla pour essayer de faire baisser ses propres niveaux de carbone.

Quel est le manque à gagner pour Tesla et les autres ?

Tesla n'est pas le seul constructeur à avoir son "pool" de constructeurs automobiles prêts à lui a acheter des crédits. Volvo aussi, notamment grâce au succès de son petit SUV électrique EX30, mais aussi grâce à son groupe Geely qui gère aussi les marques 100% électriques Polestar et Smart. Si l'Américain s'était déjà attaché les services de Stellantis, Toyota, Ford, Subaru et Mazda, le Suédois avait fait équipe avec Mercedes. Autant de marques qui, grâce au report des sanctions européennes, n'auront plus à compenser les faibles ventes d'électrique. Ou beaucoup moins. Ce qui pourrait, selon certains analystes, priver Tesla d'un milliard d'euros. Et Volvo de 300 millions d'euros.

Plus d'hybrides, et donc toujours besoin de crédits ?

Pour autant, même avec ce report, le but est toujours d'aller vers l'électrique. Donc cette manne financière pour les constructeurs en avance sur l'électrique se serait tarie de toute façon avec le temps. Mais en réalité, va-t-elle vraiment se tarir avec la décision de l'Europe ? Ce n'est pas sûr non plus. Car si le but de Bruxelles est toujours de promouvoir l'électrique mais sans sanctionner immédiatement son non respect, vu l'intérêt pour l'hybride, certains constructeurs automobiles pourraient voir ce report comme la possibilité de profiter pour continuer à vendre du thermique. Quitte à continuer à payer non plus des amendes, mais des crédits CO2 à ceux qui en proposent !

SOUS PRESSION

HPE va supprimer jusqu'à 3 000 postes

Baisse des marges sur les serveurs, rejet du rachat de Juniper Networks par le Département de la justice et hausse des tarifs douaniers : HPE a été chahuté en bourse après la présentation de ses résultats trimestriels. Le fournisseur a annoncé un plan social touchant jusqu'à 3 000 postes, soit 5% de ses effectifs.

A la fermeture de la bourse de New York, l'action de HPE a dévissé de près de 20%. Le marché a ainsi montré son inquiétude sur les résultats financiers et les annonces du fournisseur américain. Le CEO Antonio Neri a en effet indiqué lors d'une conférence téléphonique que le groupe allait supprimer environ 3 000 postes soit 5 % de ses effectifs au cours des 12 à 18 prochains mois. Au 31 octobre 2024, la société comprenait 61 000 employés dans le monde. Ce plan fait partie d'un programme de réduction de coûts de 350 M$ au cours des deux prochaines années dont 20% doivent se concrétiser cette année.

Le dirigeant a expliqué aux analystes que les licenciements et les départs naturels prévus permettront de « mieux aligner » la structure des coûts de l'entreprise sur la « composition des activités » et la stratégie « à long terme. » Il a ajouté que « ces décisions ne sont pas faciles à prendre, car elles affectent directement la vie des membres de notre équipe. » Aucune indication n'a été fournie sur la nature des postes touchés, ni sur les zones géographiques impactées.

Une pression sur les marges des serveurs

Plusieurs raisons expliquent ce plan social. Tout d'abord, les résultats financiers du 1er trimestre 2025 semblent solides de prime abord avec des revenus de 7,1 Md$ en hausse de 16 % d'une année sur l'autre et un bénéfice de 598 M$ contre 387 M$ au 1er trimestre 2024. Mais la marge sur les serveurs notamment IA a baissé en passant de 11,4% à 8,1%, signe d'une tension sur le marché. Antonio Neri a constaté un inventaire plus élevé que la normale sur ce marché, en raison d'une transition plus rapide vers les accélérateurs Blackwell de Nvidia. Il y a donc eu une « concurrence agressive sur les prix » et une politique de remise importante pour écouler les stocks. Le dirigeant explique que des mesures correctives ont été mises en place, mais il s'attend « à une pression continue au cours du prochain ou des deux prochain trimestres. » A noter que le constructeur a présenté récemment la dernière génération des serveurs Proliant Gen12 Xeon avec du refroidissement liquide.

Hausses des droits de douane maîtrisées et procès sur le rachat de Juniper

Le CEO a aussi évoqué l'impact des hausses des tarifs douaniers imposées par Donald Trump au Mexique, au Canada et à la Chine. Elles « créent une incertitude » qui affecte principalement les activités de HPE dans le domaine des serveurs. « Nous travaillons sur des plans visant à atténuer ces impacts par le biais de mesures relatives à la chaîne d'approvisionnement et à la tarification », explique Antonio Neri. Ces initiatives devraient fournir leur plein effet « au cours du second semestre de cette année », glisse-t-il. Le second semestre 2025 sera aussi marqué par le procès concernant le rejet de la part du DoJ du rachat de Juniper Networks.

La date a été fixée au 9 juillet et la direction de HPE se veut confiante, « nous pensons que notre dossier est très solide et nous prévoyons de conclure cette transaction au cours du second semestre 2025 ». Dans son argumentaire, le Département de la justice estime que l'opération « éliminerait la concurrence entre les entreprises, augmenterait les prix, réduirait l'innovation et diminuerait le choix pour un grand nombre d'entreprises et d'institutions américaines. »

Google introduit un mode IA dans son moteur de recherche

Reposant sur une version personnalisée de Gemini 2.0, le mode IA du moteur de Google doit aider à effectuer des recherches plus complètes et obtenir de meilleures réponses à des questions difficiles. La fonction est pour l'heure limitée aux utilisateurs américains abonnés à One AI Premium et ayant activé le mode Labs.

Indétrônable depuis de nombreuses années sur le marché de la recherche web, Google n'a pas vraiment vu venir le vent de la Gen AI. Après avoir lancé une alerte rouge au sein de sa division cloud il y a deux ans, la firme de Mountain View s'est depuis lancée dans la bataille des LLM avec ses modèles Gemini. Mais depuis quelques mois, la menace de voir d'autres pure players GenAI comme OpenAI entrer sur son pré-carré historique s'est clairement affirmée avec le lancement l'an passé de SearchGPT. On attendait donc la réponse de Google et l'heure a sonné avec l'incrémentation d'un mode IA dans son moteur de recherche. « Ce mode de recherche élargit les possibilités des aperçus d'IA grâce à des capacités de raisonnement, de réflexion et de multimodalité plus avancées, afin que vous puissiez obtenir de l'aide même pour vos questions les plus difficiles », assure l'éditeur dans un billet de blog. « Vous pouvez demander tout ce qui vous préoccupe et obtenir une réponse utile alimentée par l'IA, avec la possibilité d'aller plus loin avec des questions de suivi et des liens web pertinents. » Cette fonction est cependant encore à l'état d'ébauche et accessible à très peu de personnes. Pour l'instant, elle est en effet uniquement réservée aux utilisateurs américains disposant d'un abonnement One AI Premium (facturé 19,99$ HT/mois aux Etats-Unis) et ayant activé le mode Labs.

Ce mode IA, qui se base sur une version personnalisée de Gemini 2.0, s'avère selon Google « particulièrement utile pour les questions qui nécessitent une exploration, des comparaisons et un raisonnement plus poussés ». Et de poursuivre : « Vous pouvez poser des questions nuancées qui auraient auparavant nécessité plusieurs recherches, comme l'exploration d'un nouveau concept ou la comparaison d'options détaillées, et obtenir une réponse pertinente de l'IA avec des liens pour en savoir plus [...] Vous pouvez non seulement accéder à un contenu web de qualité, mais aussi puiser dans des sources fraîches et en temps réel telles que le Knowledge Graph, des informations sur le monde réel et des données d'achat pour des milliards de produits. » Le mode AI de Google utilise une technique de « requête en éventail », en émettant simultanément plusieurs recherches connexes dans des sous-sujets et des sources de données multiples. Une approche qui permettrait d'accéder à des informations plus vastes et plus approfondies qu'une recherche sur le moteur traditionnel du fournisseur.

Des données remontées déconnectées des comptes utilisateurs

Les utilisateurs du mode IA de Search sont par ailleurs prévenus que leurs interactions avec le moteur dont cette fonction est activée sont enregistrées par Google. Cela concerne aussi bien les questions que les commentaires qu'ils donneront à la société. « Nous prenons un certain nombre de précautions pour protéger la vie privée des utilisateurs », indique toutefois l'éditeur. « Les données que les évaluateurs voient et annotent sont déconnectées des comptes des utilisateurs. Des outils automatisés permettent de reconnaître et de supprimer un large éventail d'informations d'identification et d'informations personnelles sensibles. » Google prévient cependant que sa technologie est encore loin d'être parfaite : « Comme tout produit d'IA en phase de démarrage, AI M n'obtient pas toujours de bons résultats. Par exemple, dans certains cas, cette expérience peut mal interpréter un contenu web ou ne pas tenir compte du contexte, comme cela peut arriver avec n'importe quel système automatisé dans le domaine de la recherche. » D'autres fonctions et mises à jour d'interface utilisateur sont prévues sans précision de date.

Brèves

Brother dément dégrader les imprimantes avec encre OEM

Après HP sous le feu des critiques pour avoir empêché le bon fonctionnement de systèmes d'impression utilisant des encres non officielles, c'est au tour du fournisseur japonais d'être dans la tourmente. Des utilisateurs se sont plaints, après avoir mis à jour le firmwware de leurs matériels, de problèmes comme l'échec de l'enregistrement des couleurs entrainant un mauvais alignement des impressions. Après contact avec le support, ce dernier leur a suggéré d'utiliser des cartouches officielles pour résoudre le souci. Brother dément tout problème : "Nous sommes conscients de fausses allégations récentes suggérant qu'une mise à jour du micrologiciel de Brother pourrait avoir restreint l'utilisation de cartouches d'encre tierces. Nous vous assurons que les mises à jour du micrologiciel de Brother ne bloquent pas l'utilisation de cartouches d'encre d'autres marques dans nos appareils."

Mistral se lance dans l'OCR

Pilier de la dématérialisation de documents, la reconnaissance optique de caractères s'enrichit des apports de l'IA avec l'API Mistral OCR. Elle revendique une « compréhension plus pertinente et précise de chaque élément d'un document, textes, images, équations, tables. » Capable de gérer plusieurs formats, cette API répond à plusieurs usages allant de la numérisation du patrimoine informationel, de l'optimisation du service client en passant par la dématérialisation des documents dans l'administration ou les entreprises. Mistral OCR est disponible sur Le Chat et pour les utilisateurs passant par l'API, la start-up propose un prix de 1 000 pages pour 1$ HT.

Mots fléchés

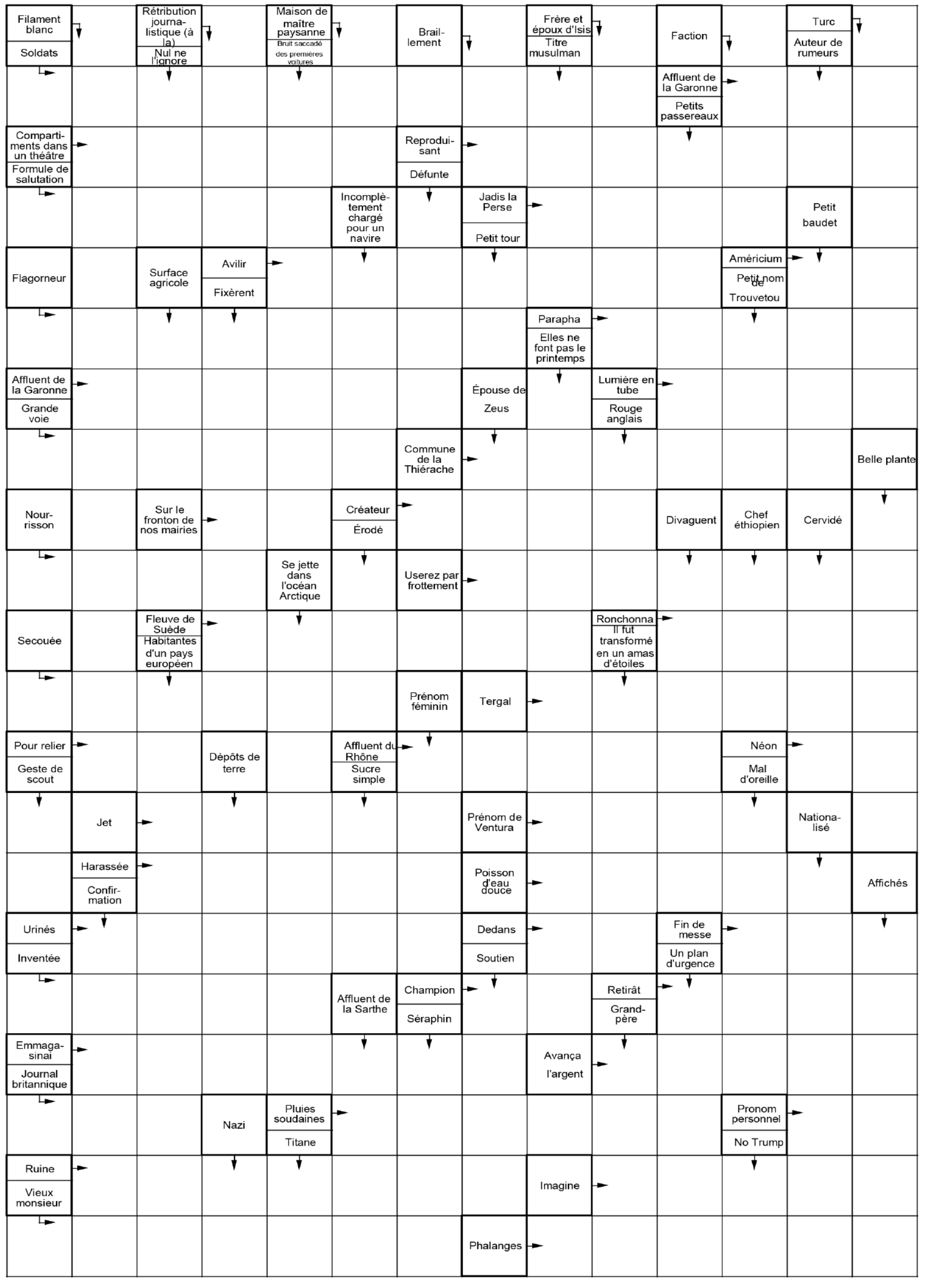

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Dimanche 9 mars 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

COSOB

Agrément de la première société de Crowdfunding en Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé, jeudi, l'octroi d'un agrément définitif à la société "Yinvesti", en tant que conseiller en investissement participatif faisant d'elle la première plateforme agréée dans le domaine de Crowdfunding en Algérie. "Cet agrément a été accordé après que la société ait rempli toutes les conditions techniques requises, conformément aux dispositions du règlement de la commission n 23-01 daté du 12 avril 2023, fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif", a précisé l'autorité de régulation dans un communiqué.

SAISON TOURISTIQUE SAHARIENNE

Plus de 2.600 touristes étrangers ont afflué à Illizi

Plus de 2.600 touristes, de différentes nationalités étrangères, ont afflué à la wilaya d'Illizi depuis le début de la saison touristique saharienne, en octobre dernier, a-t-on appris samedi auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Les derniers en date, un groupe de onze italiens est arrivé ce week-end pour découvrir et apprécier la splendeur des paysages et atouts touristiques et culturels de la région, a fait savoir le DTA, Mohamed Ouiden. Le séjour de ce groupe, dont le transport a été assuré par une agence de tourisme locale, devra contribuer à booster les activités touristiques dans cette région de l'extrême Sud-est du pays. La DTA fait état de la mobilisation de trois structures hôtelières offrant une capacité de 200 lits, en plus de dix (10) agences de tourisme et de voyages, en plus de 16 autres projets en cours de réalisation pour promouvoir les activités du secteur dans la wilaya.

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

Tenue aujourd'hui des élections

Les élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation auront lieu dimanche au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers le pays, une nouvelle halte qui vient consacrer davantage la pratique démocratique en Algérie et renforcer la crédibilité des institutions de l'Etat, Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait convoqué, le 22 janvier dernier, le corps électoral pour le 9 mars 2025 en vue du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, et ce, en vertu des articles 91, alinéa 7, 121 et 122, alinéa 3, de la Constitution. Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le nombre des membres de l'électorat a atteint "27241 électeurs, dont 2350 membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC)". Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés a atteint "629 dossiers, dont 410 dossiers d'élus parrainés par 23 partis politiques, et 219 dossiers d'élus indépendants", indique la même source, précisant que "426 dossiers ont été acceptés, dont 249 dossiers déposés par des candidats parrainés par 20 partis politiques, et 177 dossiers d'élus indépendants". Il s'agit de "202 dossiers déposés par des membres des Assemblées populaire de wilayas (APW), et 224 déposés par des membres des Assemblées populaire communales (APC)". Quant aux recours déposés au niveau des tribunaux administratifs, l'ANIE fait état de "164 recours, dont 152 rejetés et 12 acceptés ayant fait l'objet d'appel par l'Autorité indépendante", alors que le nombre de recours introduits au niveau des tribunaux administratifs d'appel est de "127 en appel, dont 120 rejetés et 07 retenus en application des dispositions judiciaires". "03 recours introduits au niveau du Conseil d'Etat ont été rejetés car insusceptibles de recours", précise la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La femme algérienne, un engagement total dans le processus de développement

La femme algérienne a célébré, ce samedi, à l'instar de toutes les femmes du monde, la Journée internationale de la femme, coïncidant le 8 mars de chaque année, en poursuivant, avec une détermination ferme et une volonté indéfectible, sa participation au processus de développement national, où elle joue désormais un rôle de premier plan dans plusieurs secteurs.
La place qu'occupe aujourd'hui la femme algérienne confirme son rôle influent dans le processus d'orientation vers un développement durable, contribuant ainsi à la consécration des contours de l'Algérie victorieuse, définis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.
C'est dans ce cadre que s'inscrit la vision exprimée par le président de la République, lorsqu'il a affirmé que «la femme algérienne renforce, par sa forte volonté et sa fidélité à l'Algérie, son rôle dans la société, ce qui lui permet de gravir les échelons dans ses fonctions et de prouver sa capacité à assumer les tâches et les postes de responsabilité». Après le long parcours de lutte mené par leurs prédécesseurs sur la voie de l'affranchissement du joug colonial inique, des Algériennes prouvent, aujourd'hui, leur mérite et apportent leur contribution dans tous les secteurs du développement, des efforts reconnus par les pouvoirs publics, en témoigne les décisions prises pour renforcer leurs acquis et leur place.
La décision du président de la République portant extension du congé de maternité à cinq mois, intervient dans cette optique, en consolidation des acquis sociaux obtenus par la femme algérienne et pour souligner son rôle axial dans la famille et la société.
C'est aussi dans ce contexte que s'inscrit l'engagement du président à assurer la protection de la femme contre toutes les formes de violence, partant de son attachement à garantir les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence. Il a insisté, dans ce cadre, sur la protection de la femme «quels que soit sa position et son rôle dans la société», soulignant la nécessité de trouver «des mécanismes juridiques supplémentaires pour protéger la femme au maximum».
Il s'agit également de la mise au point d'une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes afin de leur assurer le plus haut niveau possible de protection sociale et juridique. Par ailleurs, les progrès réalisés en matière de législations nationales liées au secteur du travail ont permis de renforcer l'accès de la femme algérienne à des postes de responsabilité, notamment dans le domaine des start-up, dans le cadre de l'ouverture aux investissements que connaît l'Algérie.
Parallèlement, la femme algérienne demeure consciente et le prouve en permanence, de la nécessité de faire face à toute tentative visant la sécurité et la stabilité du pays.

ENERGIE NUCLÉAIRE

L'Algérie plaide pour le droit à une utilisation pacifique

Le délégué permanent de l'Algérie à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a affirmé lors de sa participation aux travaux de la session ordinaire du Conseil des commissaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le droit "inhérent et inaliénable" à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, à travers un transfert fluide et inconditionnel de cette dernière aux pays en développement, notamment africains, pour contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).
Dans le cadre de sa participation à cette session tenue à Vienne, du 3 au 7 mars, la délégation algérienne, conduite par l'ambassadeur Larbi Latroche, a souligné les positions de l'Algérie vis-à-vis des questions soumises au débat, notamment celles concernant la sûreté et la sécurité nucléaires, les sciences et les technologies nucléaires. L'Algérie a affirmé "le droit inhérent et inaliénable" à un accès aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, à travers un transfert fluide et inconditionnel de cette dernière aux pays en développement, notamment africaines, pour contribuer à la réalisation des ODD. L'Algérie, par le biais de son délégué permanent, a mis en lumière les progrès réalisés par le pays dans le renforcement de la contribution des applications nucléaires aux efforts nationaux visant à promouvoir les secteurs de la santé, de l'agriculture, des ressources en eau, de l'environnement, de l'énergie, et d'autres, à la faveur du programme de coopération technique avec l'AIEA. M. Latroche a réaffirmé, dans ce sens, la volonté de l'Algérie de poursuivre le renforcement de sa coopération avec l'Agence, notamment à travers le programme cadre national (2024-2029) qui accorde la priorité aux domaines de l'agriculture, des ressources en eau, de l'alimentation et de la santé, notamment la lutte contre le cancer, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le délégué permanent a souligné le rôle pionnier de l'Algérie dans le renforcement de l'accès des pays africains aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, à travers la formation dispensée par ses centres collaborant avec l'Agence.

RÉALISATION DE HUIT CENTRES DE STOCKAGE DE CÉRÉALES À GHARDAÏA

Finalisation des projets avant la campagne moisson-battage

Les travaux de réalisation de huit centres de proximité de stockage de céréales à travers la wilaya de Ghardaïa devront être finalisés avant le début de la campagne moisson battage, prévue vers mi-mai prochain, a déclaré samedi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Sid-Ahmed Melahi.
La réalisation de ces structures de stockage de proximité s'accélère et toutes les mesures ont été prises pour la finalisation à temps de ces projets prévus dans le cadre du programme national, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et une autosuffisance en matière de produits stratégiques, a assuré le DSA. Ces structures, mobilisant une superficie globale de plus de huit (8) hectares, situés sur les axes routiers RN-1, RN-49 et RN-107, et circonscrits à Mansoura (3), Ghardaïa (2), et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), sont quotidiennement inspectés pour accélérer la cadence de réalisation afin de les livrer dans les délais prévus, a-t-il précisé. Sur un autre registre, la wilaya de Ghardaïa compte actuellement deux complexes frigorifiques, un de 10.000 M3 achevé et équipé à Oued-Nechou et un autre de 4.000 M3 à Métlili, actuellement à 75% de réalisation, a ajouté le DSA. Ces espaces de stockage de produits agricoles stratégiques notamment visent à renforcer la production nationale afin de répondre à la demande de consommation locale et, par la même, renforcer la sécurité stratégique du pays en matière de produits alimentaires et maitriser le circuit de production, de commercialisation des produits stratégiques ainsi que la traçabilité des semences de production, selon les services agricoles.
Pas moins de 2.000 hectares ont été emblavés cette saison et une production de plus de 90.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue pour la campagne moisson-battage de la saison 2024/2025, estiment les responsables de l'agriculture de la wilaya de Ghardaïa.